

**LA REVUE
DE DAKAR**

PRÉSIDENTE SÉNÉGALAISE DE L'UA 2022-2023

L'ambition d'une Afrique qui change

Ecrire, Dire, Écouter, Comprendre, Converser, Agir

LA REVUE DE DAKAR

www.larevuededakar.com

Ami-e-s des quatre bouts du monde

Le Sénégal a une vocation panafricainiste. Ici a eu lieu le Premier Festival des Arts Nègres. Un événement exceptionnel qui, en dehors de sa dimension intellectuelle et culturelle, fit de Dakar, la capitale de l'excellence africaine.

De Léopold Sédar Senghor à Macky Sall, en passant par Abdou Diouf et Abdoulaye Wade, cet ancrage africain défie les intempéries. Hospitalier et disponible, le peuple sénégalais continue de porter le flambeau de l'Afrique une et indivisible. Ce qui figure en bas de cette Lettre est un mot de Senghor qui, voyant loin, nous exhorte à affirmer et assumer, toujours, l'ambition universelle de Dakar, espace avant tout intellectuel d'accueil et d'innovation. En prenant la tête de l'Union Africaine, exercice 2022-2023, Macky Sall perpétue certes une tradition. Celle d'ouverture et de générosité de ses prédécesseurs. Dans un contexte nouveau, il lui donne une nouvelle envergure. Une nouvelle vigueur. Il est question d'apporter



une contribution majeure à la nouvelle détermination de l'Afrique à briser les chaînes de la dépendance pour construire, avec le reste du monde, une authentique communauté de destin. Dans un monde devenu un vaste réseau d'interdépendances, le continent veut maintenant emprunter les

chemins de partenariats bénéfiques dans les deux sens, de l'égalité de voix sur le devenir du monde et du développement solidaire et durable. Certes, le temps impose ses limites au nouveau Président en exercice. Mais toute ambition dessine des lignes et exhorte ceux et celles qui prendront le relais la passion des achevements. Fidèle à son option d'accompagner l'Afrique des expériences positives et des initiatives exemplaires, La Revue de Dakar propose, dans cette édition spéciale, un ensemble de textes de contribution. Et sur les combats africains de Macky Sall et sur les enjeux d'une nouvelle présidence sénégalaise de l'organisation continentale.

Bonne lecture.

*« Le Sénégal vous accueille (...) comme des hôtes insignes et, d'abord, Dakar, qui répond ainsi à sa vocation. Car, soc noir, lancé dans l'océan fertile, **Dakar** a toujours répondu à l'appel des alizés, au salut des visiteurs de la mer et de l'air, pour nouer les dialogues d'où naissent les civilisations, en tout cas la culture ». L.S. Senghor*

LA REVUE DE DAKAR



LA REVUE DE DAKAR

Éditée par Afrique Médias Communication
566, avenue Bourguiba Sicap Baobab
Dakar-SENEGAL

Tél : +221 338271068

E-mail : contact@larevuededakar.com

Site web : www.larevuededakar.com

Coordonnateur

Mohamed A. A. CISSE

Directrice de publication

Aminata K. DIOUKHANE

Rédacteur en chef

Moussa SECK

Conseillers à la rédaction

Moustapha SENE, Hamidou KASSE

Atelier Graphique

Karim Dimé

Ont collaboré à ce numéro

Amadou Demba LO, Jean Michel Seck, Mor
Talla GAYE, Seidik Abba, Mouhamadou
Rassoul Ndiaye, Joël RUET



SPECIAL UA

- 6 De L'OUA à L'Union Africaine**
Aux sources d'une ambition d'unité et d'intégration
- 8 Aïssata Tall SALL, Ministre des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur**
Le Sénégal est fin prêt
- 12 Macky Sall, porte-parole d'une Afrique en pleine mutation**
- 16 Culture**
Six projets pour l'Afrique
- 18 Voix et visages du désert**
le Chemin des Manuscrits
- 20 Afrique de l'Ouest**
Les premiers pas vers l'intégration politique et économique
- 22 Président Abdoulaye WADE**
Un destin inassouvi pour l'Afrique
- 24 Président Abdou DIOUF**
Et l'avion défia l'apartheid
- 26 Président SENGHOR**
Le diplomate culturel
- 28 Ambassadeur Baye Moctar DIOP**
"La naissance de l'UA, avec sa multitude de structures et d'instruments, représente une tentative sérieuse d'insuffler une bouffée d'air frais au projet d'unification continentale"
- 34 La réforme du conseil de sécurité des Nations Unies**
Historique et perspectives pour l'Afrique
- 38 Organisation des Nations unies**
Le multilatéralisme en souffrance ?
- 42 Solidarité africaine**
De la parole aux actes
- ## PARTENARIAT
- 46 AFRICAN CHALLENGES TODAY**
- 48 Forum Cooperation Sino-Africaine**
Quand l'Afrique s'éveillera avec la Chine

- 52 Visite du Sous-Secrétaire d'Etat Américain**
Biden remet l'axe USA-Afrique
- 54 Sommet Afrique - Union Européenne**
Un New deal avec l'Afrique
- 56 « Travailler ensemble, restaurer la confiance mondiale »**
Une mission pour les présidences sénégalaise de l'UA et française de l'UE
- 60 Sommet Sussie - Afrique**
Un tournant géostratégique
- 62 Sommet Turquie - Afrique**
L'offensive diplomatique de l'ex-empire ottoman

ALBUM INTERNATIONAL

- 66 Sommet Turquie-Afrique**
- 66 56e Session ordinaire de la CEDEAO**
- 67 Rencontre avec la Chancelière Allemande Me Angela Merkel**
- 67 Visite du Secrétaire d'Etat Américain, Antony Blinken**
- 68 Visite Officielle du Premier Ministre du Canada Justin Trudeau**
- 68 Lancement de l'Appel de ChristChurch au Palais de l'Elysée Paris**
- 69 India Africa Forum Summit - New Delhi 2015**
- 69 Rencontre avec Me Christine Lagarde au siège du FMI**
- 70 Ouverture du Sommet du G20 d'Osaka**
Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA Abidjan, 2017.
- 71 CIO Buenos Aires - Le Sénégal va abriter les jeux olympiques de la jeunesse e 2022.**
Sommet "Compact with Africa" à Berlin sur le partenariat avec l'Afrique.
- 72 Visite officielle au Pakistan**
Le Président Macky Sall et le Premier Ministre pakistanais Nawaz Sharif
- 72 Président Macky SALL et le premier ministre Boris JOHNSON lors du UK-Africa Investment Summit | London, 20 January 2020**

De l'OUA à l'Union africaine

AUX SOURCES D'UNE AMBITION D'UNITÉ ET D'INTÉGRATION

Par **Amadou Demba LO**

Le processus a été long, de la création de L'OUA à sa transformation en Union africaine. Mais la volonté des dirigeants du continent à aller dans un vaste regroupement politique, économique et diplomatique a triomphé de tous les obstacles.



Au lendemain des indépendances, les Etats Africains se sont lancés indubitablement dans un vaste processus de décolonisation qui a abouti à la création de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) le 25 mai 1963 à Addis-Abeba par 32 pays africains indépendants. Une conférence constitutive qui marque l'avènement de la première organisation panafricaine avec l'adoption de la Charte africaine dans laquelle les pères fondateurs avaient reconnu que la liberté, l'égalité, la justice et la dignité étaient les objectifs en vue de la réalisation des aspirations légitimes des peuples africains. Mené par l'ancien Président Kwamé Nkrumah, cette organisation avait principalement pour but de consolider l'union politique et économique du continent mais aussi de défendre la souveraineté des nouveaux Etats. Sa création avait suscité un regain d'espoir chez les populations des différents pays qui voyaient en elle un moyen efficace de donner un sursaut au continent africain pour relever les défis du panafricanisme et de la décolonisation.

Face à la complexité de sa mission et la difficulté aux dirigeants de prendre des décisions communes, l'OUA a vite montré ses limites. Elle était aussi confrontée à l'hostilité des pays européens vis-à-vis d'une union politique et économique des colonies et ex-colonies où résidaient une importante part de leurs ressources politiques et économiques. Pourtant, malgré des capacités d'action limitées et de faibles moyens financiers, l'intense travail diplomatique

La création de l'OUA avait suscité un regain d'espoir chez les populations des différents pays qui voyaient en elle un moyen efficace de donner un sursaut au continent africain pour relever les défis du panafricanisme et de la décolonisation

accompli par l'organisation a permis de conférer une réalité tangible à l'Afrique unie. Avec ses 39 ans d'existence souvent houleuse et critiquée, l'OUA, qui était considérée par certains experts comme « un syndicat de chef d'Etat », avait fini par montrer son impuissance face aux conflits militaires qui sévissaient dans des pays comme le Libéria, la Somalie, la Sierra Léone, le Rwanda, le Burundi et la République démocratique du Congo. En juillet 1999, lors du sommet extraordinaire de Syrte, l'OUA décide d'établir une nouvelle organisation appelée à la remplacer sous l'impulsion du guide libyen Mouammar Kadhafi qui se verrait sans doute bien à la tête du continent.

L'Union africaine a été officiellement créée en juillet 2002 à Durban, en Afrique du sud, afin de mettre en place une nouvelle organisation continentale à l'effet de consolider ses acquis. L'UA devait être le fer de lance chargé d'accélérer et d'approfondir le processus d'intégration économique et politique sur le continent. Son Acte constitutif prévoit des organes et institutions inspirés notamment du modèle de l'Union européenne. Sa décision de création était le fruit d'un consensus auquel étaient parvenus les dirigeants africains à l'effet de mobiliser le potentiel de l'Afrique. Le besoin était ainsi de porter l'attention loin des ob-

jectifs d'élimination du colonialisme et de l'apartheid, auxquels s'étaient concentrée l'OUA, pour la ramener vers une coopération et une intégration accrue des États africains et en faire le moteur de la croissance et du développement économique de l'Afrique.

Pour s'assurer de la réalisation de ces objectifs, l'UA s'est inscrite dans une dynamique de progrès. En même temps, elle est consciente des défis qui se posent à elle et de l'impératif de donner un nouvel élan à sa mission à travers le panafricanisme et la Renaissance africaine. Il s'agit de libérer les potentialités et mobiliser les énergies qui permettront, à travers des initiatives comme le Programme Afrique 2063, de faire du continent, dans les décennies qui viennent, un pôle d'émergence mondial. ■



Amadou Demba LO

Juriste, doctorant en Droit Privé, Ba est enseignant-chercheur en philosophie à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

Il réside en ce moment aux Etats-Unis où il est chercheur Fulbright à University of Connecticut.



Aïssata Tall SALL

Ministre des Affaires Etrangères et des sénégalais de l'extérieur

Le Sénégal est fin prêt

Madame le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur, le Président Macky SALL va être à la tête de l'UA pour l'exercice 2022-2023. Le Sénégal est-il prêt à assumer cette mission ?

Le Sénégal est fin prêt. Il faut rappeler qu'il s'agit d'un processus qui a été entamé au niveau sous-régional avec l'endorossement, au préalable, de la candidature du Sénégal, en la personne du Chef de l'Etat, par ses Pairs de la CEDEAO. Ainsi, il s'agira entre autres de représenter l'Afrique de l'Ouest en assumant cette présidence de l'organisation continentale et en portant les aspirations de notre Communauté régionale

qui, somme toute, ne sont pas différentes de celle de l'ensemble du continent, à savoir la paix, la stabilité, le développement économique et l'intégration régionale au bénéfice des populations.

Tout au long de l'année écoulée le Chef de l'Etat n'a cessé d'interagir avec ses Pairs du Continent, sur les priorités, les enjeux et défis de cette présidence.

A cet égard, ses Homologues africains, qu'il a longuement consultés sur les priorités de sa présidence, l'ont assuré de leur plein soutien et collaboration. Il s'y ajoute que le mode de fonctionnement de l'Union africaine est la collégialité, avec des organes comme le Bureau de la Conférence au sein duquel il y a une solidarité et une unité d'action.

Tout au long de l'année écoulée le Chef de l'Etat n'a cessé d'interagir avec ses Pairs du Continent, sur les priorités, les enjeux et défis de cette présidence.



La crise sanitaire et ses conséquences économiques qui ont fragilisé les États font de la relance des économies du Continent un défi crucial et une des priorités du Sénégal à l'UA.

Par ailleurs, le Chef d'Etat a été à l'initiative de processus internationaux cruciaux pour le Continent tels que la Conférence de Paris sur le financement des économies africaines, qui a été l'occasion d'examiner et de poser les termes de la relance des économies du Continent dans le contexte post-Covid-19.

La 7^e édition du Forum de Dakar sur la Paix et la Sécurité en Afrique, qui s'est tenue en décembre dernier avec pour thème les enjeux de stabilité et d'émergence en Afrique dans un monde post-Covid-19, participe également de cette même logique qui vise à projeter le Continent dans une dynamique de relance économique.

Toujours en ce qui concerne la prise en charge des préoccupations du Continent, il vous souviendra que le Sénégal abrité, avec beaucoup de succès, la 8^{ème} Conférence ministérielle du Forum sur la Coopération sino-africaine (FOCAC), qui s'est tenue les 29 et 30 novembre 2021, et qui a abouti à des conclusions probantes qui augurent d'un nouvel élan dans les relations entre les deux Parties.

Porter la voix de l'Afrique face aux autres entités du monde, c'est ce que fera encore le Président Macky SALL



lors du Sommet Union européenne – Union africaine, prévu à Bruxelles les 17 et 18 février 2022, qu'il co-présidera avec le Président français, S. E. M. Emmanuel MACRON. Notre participation au processus de préparation de cette importante rencontre entre l'Europe et l'Afrique a notamment porté sur le choix des importantes thématiques qui y seront discutées et la définition des tables rondes qui seront organisées dans ce cadre.

A dire vrai, la Présidence sénégalaise de l'Union africaine a été déjà impulsée à travers les actions et initiatives de la diplomatie sénégalaise sous l'im-

pulsion et la direction du Chef de l'Etat.

Peut-on avoir une idée des priorités du Chef de l'Etat ?

Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Macky SALL, a exprimé sa volonté de mettre l'accent sur les questions économiques,

dans le cadre du mandat du Sénégal à la Présidence de l'Union africaine. La crise sanitaire et ses conséquences économiques qui ont fragilisé les États font de la relance des économies du Continent un défi crucial et une des priorités du Sénégal à l'UA.

A ce propos, le plaidoyer pour le financement adéquat de la relance économique en Afrique, la problématique de l'annulation de la dette publique des États du Continent, la promotion de l'investissement sur le capital humain et la formation de la jeunesse africaine, l'économie numérique et l'intelligence artificielle, sans oublier la mise en œuvre effective de la ZLECAf, entre autres, sont des priorités de cette présidence.

Les questions environnementales ne seront pas non plus reléguées au second plan. Au moment où la transition énergétique fait l'objet de débats et de nombreuses initiatives, il s'agira pour les États du Continent de poursuivre le plaidoyer pour une approche plus inclusive et pour une transition équitable qui tienne compte du potentiel de leurs ressources naturelles comme le gaz.

Il s'agira, également, de tra-

Cette présidence sera en outre l'occasion renforcer et revitaliser les programmes phare du Continent tels que le NEPAD et l'initiative de la Grande Muraille Verte, en l'élargissant à toutes les zones du Continent menacées par la désertification.

Je voudrais inviter les sénégalaises et les sénégalais à faire du mandat de notre pays à l'Union africaine un succès, à l'image de réussites que le Sénégal a engrangées chaque fois qu'il a assumé des responsabilités au niveau des organisations régionales, continentales ou internationales.

vailler à l'harmonisation des législations nationales africaines en vue d'une meilleure rémunération des ressources naturelles à travers notamment l'accélération de la mise en œuvre de la vision minière de l'UA.

Cette présidence sera en outre l'occasion renforcer et revitaliser les programmes phare du Continent tels que le NEPAD et l'initiative de la Grande Muraille Verte, en l'élargissant à toutes les zones du Continent menacées par la désertification.

Au demeurant, les questions sécuritaires seront au cœur de cette Présidence, notamment dans ce contexte marqué par des tensions au Sahel, dans la Corne de l'Afrique et le Bassin du Lac Tchad, ou encore les crises politiques exacerbées qui ont cours dans plusieurs pays du Continent.

Beaucoup de citoyens formulent des recommandations à l'endroit de cette présidence. Comment comptez-vous traiter toutes ces attentes ?

L'Union africaine (UA) est une matérialisation de la volonté commune des Peuples africains de vivre en parfaite

cohésion et de poursuivre un destin commun. A ce titre, l'intelligentsia africaine en général et sénégalaise en particulier se sent très concernée, et à juste raison, par ce mandat du Sénégal à la Présidence de l'UA.

La contribution des populations africaines est bienvenue, notamment celle des jeunes et les femmes. Nous accueillons favorablement toutes les idées constructives qui sont émises par des acteurs divers du Continent comme un signe d'adhésion à la dynamique de construction d'une Afrique nouvelle, prospère, pacifique et intégrée.

Ainsi, sur un plan formel, la prise en compte de leurs préoccupations pourrait passer par la tenue de Forums ou de Conférences qui permettraient à des personnes ressources représentatives de ces différentes composantes de la population

africaine et sénégalaise d'examiner les questions érigées en priorité pour ce mandat et d'y apporter leurs contributions.

Le dialogue avec la société civile, les populations et les jeunes, surtout, est un processus continu au sein de l'organisation continentale et la Présidence sénégalaise compte justement s'inscrire dans cette dynamique vertueuse visant à associer les citoyens à la mise en œuvre des programmes et politiques de l'Union africaine.

Un mot à l'adresse de vos concitoyens sur les enjeux de cette présidence ?

Je voudrais inviter les sénégalaises et les sénégalais à faire du mandat de notre pays à l'Union africaine un succès, à l'image de réussites que le Sénégal a engrangées chaque fois qu'il a assumé des responsabilités au niveau des organisations régionales, continentales ou internationales. Je voudrais également les inviter prendre la mesure des enjeux de ce rendez-vous avec l'Afrique en accompagnant le Chef de l'Etat dans sa politique visant à faire de la Diplomatie Sénégalaise un outil au service de l'Afrique et de son développement. ■



MACKY SALL, PORTE-PAROLE D'UNE AFRIQUE EN PLEINE MUTATION

Dès son accession à la magistrature suprême, le Président Macky Sall a voulu impulser une action diplomatique forte. En prenant la tête de l'Union africaine, il sera le porte-parole de tout un continent pour incarner un nouveau leadership articulé autour de thématiques d'une brûlante actualité.

regard sur l'Afrique» organisé à l'Université de Genève en marge d'une visite officielle en Suisse, il déclarait : « Les Africains doivent prendre en main leur destin pour développer leur continent. Dans un monde où nous avons besoin des uns et des autres, l'Afrique doit trouver, toute sa place, comme un continent majeur, qui aspire au progrès et à la prospérité. Après cinq siècles cumulés d'esclavage et de colonisation, l'Afrique a sans doute supporté le plus lourd fardeau de l'humanité. Il reste que le destin de l'Afrique est aujourd'hui entre les mains des africains ». Un discours fort qui donne une idée des grands axes de la gouvernance Macky Sall à la tête de l'Union africaine.

Un leadership incarné et assumé pour le développement de l'Afrique, tel a toujours été la position du Président sénégalais. Depuis son accession à la magistrature suprême du Sénégal en 2012, Macky Sall a porté des combats décisifs pour l'Afrique. Lors de son mandat qui débutera en Février 2022 au sommet de l'Union africaine, il va sans doute s'inscrire dans la dynamique qu'il s'était déjà inscrit.

Plaidoyer pour l'harmonisation des codes miniers en Afrique

Le chef de l'Etat Sénégal soulignait lors de la présidence de la cérémonie d'ouverture de la sixième édition du salon international des mines de Dakar qui a eu lieu du 2 au 4 novembre 2021, la nécessité pour les États africains d'adopter un code minier continental. Pour Macky Sall, la diversité des législations entretient une concurrence déloyale

Le Président de la République du Sénégal présidera à la destinée de l'Union africaine pour la période 2022-2023. La quatrième fois pour un chef d'Etat sénégalais (Léopold Sédar Senghor 1980 et Abdou Diouf 1985 et 1992) d'assurer la présidence de l'organisation panafricaine. Macky Sall a été choisi en février 2021 par ses pairs de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Il succèdera à Felix Tshisekedi de la

République démocratique du Congo élu pour la période 2021 - 2022.

De grands chantiers attendent le Président sénégalais qui aura la lourde tâche de faire face aux défis sécuritaires, la gestion de la pandémie du coronavirus ou la récurrence des coups d'Etats, notamment les récentes prises de pouvoir notés dans les pays frontaliers du Sénégal entre autres.

En 2017 lors d'une conférence sur le thème «Pour un nouveau



Présidence de l'Union Africaine

Comment fonctionne le triumvirat

A la recherche d'efficacité, les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union Africaine avait adopté lors de la 28e session ordinaire de la Conférence de l'Union, 30-31 janvier 2017 à Addis-Abeba, une réforme visant à instaurer un triumvirat pour permettre de gérer les activités de l'organisation de manière efficiente tant au niveau politique qu'opérationnel. Il s'agit aussi pour l'UA de gagner en autorité et de s'inscrire dans la continuité.

Le triumvirat ou Troïka est un mécanisme de gestion à trois mis en place par l'instance dirigeante des Etats africains pour assurer la continuité et la mise en œuvre effective des décisions de la Conférence. Il s'agit d'un accord entre les présidents sortants, actuels et futurs de l'Union Africaine qui ne seront pas suffisamment représentatifs de toutes les régions du continent. À cet effet, le président entrant sera élu un an à l'avance. Les trois dirigeants africains représenteront l'UA lors des sommets internationaux. Ils seront épaulés dans leurs missions par le président de la Commission de l'organisation d'où la formule 3+1.

La première version du triumvirat était composée du président rwandais Paul Kagamé, de ses homologues guinéen et égyptien, Alpha Condé et Abdel Fattah al-Sissi en 2018 période à laquelle Paul Kagamé était à la tête de l'institution.

entre Etats et ne peut relever de manière adaptée les défis sociaux et environnementaux liés aux activités minières.

« Il est hautement souhaitable que les pays africains harmonisent leurs législations en matière d'extraction minière, à défaut d'établir un Code minier continental. Ceci, pour éviter une concurrence ruineuse entre les Etats, à partir de Codes miniers qu'ils mettent en concurrence. C'est un combat que l'Union africaine devra promouvoir avec le soutien de la société civile et je m'impliquerais dans cette action pour qu'il ait une concertation ou une harmonisation des législations », avait plaidé Macky SALL.

La souveraineté sanitaire de l'Afrique (contexte Covid)

Profitant du contexte Covid surtout avec la troisième vague, Macky Sall avait exigé l'annulation pure et simple de la dette publique africaine, qui s'élève à 365 milliards de dollars. Il a aussi plaidé pour la démocratisation de l'accès aux vaccins et la production en Afrique de vaccin contre le coronavirus.

Dans un éditorial intitulé l'Afrique et le monde face au Covid 19 : point de vue d'un africain publié par le Journal sénégalais Le Soleil, le Président Macky Sall s'était insurgé contre les occidentaux qui prédisaient une hécatombe en Afrique avec l'avènement du Covid tout en donnant des pistes de sortie pour l'Afrique face à la crise sanitaire qui décimait le monde. « L'Afrique, berceau de l'humanité et terre de vieille ci-

vilisation, n'est pas un no man's land. Elle ne saurait, non plus, s'offrir comme terre de cobayes. Exit également les scénarios catastrophistes qui s'évertuent à dessiner un futur d'apocalypse pour le continent. Ce continent a subi des épreuves autrement plus périlleuses et plus cruelles », s'est-il insurgé.

Deux sièges pour l'Afrique au Conseil de sécurité de l'ONU

A l'occasion d'une conférence de presse conjointe avec Cyril Ramaphosa, président de l'Afrique du Sud, Macky Sall avait plaidé pour une réforme du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies pour permettre à l'Afrique de disposer de deux sièges permanents avec droit de veto.

« En ce qui concerne la réforme du Conseil de sécurité, le continent africain se bat depuis plus de 20 ans pour arriver à une réforme qui permettra à l'Afrique de disposer de deux sièges permanents avec droit de veto. C'est la position officielle du Continent à travers le consensus d'Ezulwini. Mais nous avons déjà trois sièges de membres non permanents qui tournent au sein du continent. Maintenant, c'est un sujet difficile puisque les pays, selon leur compréhension, n'ont pas forcément la même vision. Et c'est un sujet qui intéresse les autres puissances du monde », avait-il déclaré.

La sécurité de la sous-région et de l'Afrique

Les questions de sécurité de la sous-région et de l'Afrique ont toujours été au centre des préoccupations pour le futur

président en exercice de l'UA. L'organisation du Forum de Dakar sur la paix et la sécurité en Afrique en est une parfaite illustration. Sous son magistère, ce Forum est devenu un rendez-vous annuel très attendu par les dirigeants et les acteurs internationaux impliqués dans le développement de l'Afrique pour discuter sur des questions stratégiques visant à assurer la stabilité et la sécurité du continent.

L'industrialisation de l'Afrique

En présidant la 3ème Conférence internationale sur l'émergence en Afrique (CIEA-III) dont le thème est : « Emergence, Secteur privé et inclusivité », le président Macky Sall avait soutenu que la problématique de l'industrialisation reste capitale pour une Afrique qui aspire à l'émergence et au développement socio-économique.

« L'Afrique, en quête d'émergence, ne peut se résigner à la seule exportation des matières brutes souvent mal rémunérées et à des prix aléatoires. L'Afrique qui émerge est une Afrique qui transforme ses matières premières pour créer des chaînes de valeurs, générer des emplois et vaincre le chômage endémique des jeunes », avait défendu Macky Sall qui invite les pays africains à réformer, innover et poursuivre les efforts d'amélioration de l'environnement des affaires pour attirer plus d'investissements privés et saisir des opportunités de délocalisation d'entreprise. ■

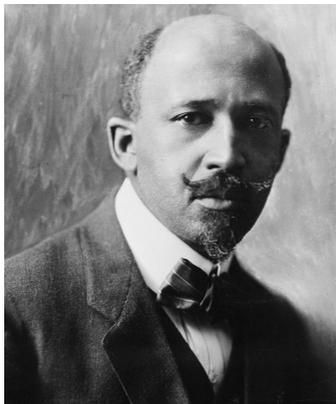
ADL

CULTURE

Six projets pour l'Afrique...

Par **Jean Michel SECK**

Trois grandes figures intellectuelles du monde noir ont marqué la "pensée africaine" au début du vingtième siècle et au vingtième siècle : W.E. B. Dubois : "Les âmes du peuple noir" (1903) - Cheikh Anta Diop : "Nations nègres et culture" (1954) - Gabriel d'Arboussier : "L'Afrique vers l'unité" (1961)



1903/1961

Entre ces deux dates la production des intellectuels de l'Afrique a été abondante et elle a couvert bien des domaines : pré-histoire, histoire, géographie, sociologie, philosophie, économie, droit, lettres, arts plastiques (arts visuels)

L'Afrique doit poursuivre ses combats multiples et aucun des combats qu'elle mène n'est encore gagné définitivement.

Le Président Macky Sall, a été porté, par ses pairs, à la tête de l'Union africaine (UA)

Il a pris officiellement fonction le 22 janvier 2022.

Son plan pour l'Afrique sera décliné bientôt et son ambition pour l'Afrique est grande.

L'occasion lui est offerte, de marquer durablement sa présidence de l'Union Africaine, notamment dans le domaine culturel où l'Afrique apportera sa part – non négligeable- au banquet de l'universel.

Six grands projets pourraient être annoncés par le Président Macky Sall

Projet 1 : la création d'un Panthéon africain

Le lieu d'implantation de ce Panthéon africain pourrait être retenu à l'issue d'une consultation continentale ; ce lieu devra être hautement symbolique et tourné vers la mer, pour des raisons multiples (le Sphinx regarde toujours vers la mer...)

Une première liste de vingt personnalités de l'Afrique serait établie par une commission "ad hoc" composée d'intellectuels et hommes politiques de l'Afrique.

Projet 2 : la création du Musée de l'Afrique

Un Musée des civilisations noires a été créé à Dakar (Sénégal) et sa collection est riche de toutes les cultures de l'Afrique mais il faut aller au-delà et "unir Carthage au Cap", "Dakar à Zanzibar"...

Le projet du "Musée de l'Afrique" serait confié aux muséologues de l'Afrique et aux anthropologues.

Un des objectifs principaux du "Musée de l'Afrique" consistera à reconstituer les "itinéraires du premier homme" afin que chaque africain puisse retrouver "ses origines mélangées" et s'identifier à la longue route de l'homo sapiens sapiens...

Projet 3 : l'Afrique des langues (Plan linguistique africain)

Plusieurs langues sont parlées en Afrique mais il existe "quelques familles" de langue et les travaux menés sur ces "familles et aires linguistiques" doivent être conduits de manière concertée, à l'échelle africaine et, bien sûr, en faisant appel à toutes les compétences linguistiques à travers le monde.

Le capital-langues qui sera créé ou enrichi si tant est que ce capital existe déjà ouvrira à l'Afrique et aux Africains des perspectives nouvelles.

Projet 4 : création d'un Centre des Manuscrits Anciens de l'Afrique

Des manuscrits anciens existent partout en Afrique ; ces manuscrits sont très souvent conservés dans les familles. Un appel général serait lancé pour aider à recenser les manuscrits

anciens et les organiser. Un centre des Manuscrits Anciens de l'Afrique serait ainsi créé.

Une coopération étroite serait organisée entre les archivistes et documentalistes de l'Afrique.

Une commission serait créée et un site (pays) serait désigné pour abriter le centre.

Projet 5 : création d'un centre africain de formation cinématographique et des arts visuels

Toutes les écoles de formation cinématographique et des arts visuels, créées en Afrique, seraient appelées à réfléchir sur le projet de création d'un centre africain de formation cinématographique et des arts visuels qui serait basé à Carthage ou à Ouagadougou.

Projet 6 : réalisation et lancement du projet "Voix et Visages d'Afrique" (VVD)

Ce projet qui a été élaboré il y a quelques années incluait à l'origine une composante "manuscrits anciens" qui pourrait comme proposé (projet 4) être rendu indépendant.

Le projet "VVD" serait enrichi des autres déserts de l'Afrique afin de l'étendre à toute l'Afrique.



Jean Michel Seck

est Ingénieur en Économie Pétrolière, il débute sa carrière en 1981, à la SAR, où il restera près de deux décennies, avant de devenir trader pour la filiale ivoirienne de la société pétrolière Elf. Après un passage à la Direction Raffinage/Marketing de Total, à Paris, Jean-Michel SECK rentre à Dakar où il rejoint à nouveau la SAR, d'abord en qualité de DGA, puis de DG durant 5 ans. Il retournera par la suite à Total, en tant que Directeur HSQE DD et Innovation avant de devenir successivement Administrateur Général de la Fondation Total Sénégal et Ingénieur Conseiller chez ITOC SA.

VOIX ET VISAGES DU DÉSERT

Le Chemin des Manuscrits

L'Afrique a été étudiée durant plusieurs siècles par des historiens arabes et plus tard occidentaux. L'Africain lui-même, pour diverses raisons, a encore une perception très fragmentée de l'histoire et de la géographie de son continent.

De nombreux documentaires ont été réalisés et sont encore réalisés sur l'Afrique : la plupart de ces documentaires sont le fait des occidentaux eux-mêmes.

Il s'agit, bien sûr, souvent de

Une grande partie de l'histoire de l'Afrique a été écrite dans le désert : les caravanes qui ont sillonné le continent, se sont succédé sur les pistes.

Des traces ont été laissées, certaines ont été conservées : les bibliothèques du désert (Chinguitti, Tombouctou pour ne citer que les plus célèbres) doivent être plus souvent "visitées" par les Africains ainsi que les différents sites de l'art pariétal – l'art rupestre- de l'Afrique.

double rencontre : **les bibliothèques du désert et les peintures rupestres** (art pariétal)

Le projet permettra de mieux faire connaître les grands explorateurs arabes, français, anglais, allemands, souvent cités par les historiens de l'Afrique.

Il permettra également de faire revivre l'histoire de plusieurs empires dont celui du Ghana et du Mali par des visites "ciblées" sur les sites (Koumbi Saleh, Aoudaghost, Oualata, Tombouctou, Gao, etc...)

Un des buts du projet consistera également à "retrouver" les manuscrits anciens dispersés dans quelques familles de la région visitée (**Algérie/Niger/Mauritanie/Mali**)

Des "fusions artistiques" seront également organisées sur les sites : des inspirations croisées prendront naturellement leur source "aux origines".

Objectifs spécifiques

Faire connaître aux populations des pays visités la spécificité de notre approche culturelle et leur permettre également de porter témoignage et de montrer la "succession culturelle" en termes d'héritage (manuscrits anciens, architectures, danses, peintures, musique, sculpture, etc...)

Aller à la rencontre de l'histoire des peuples du désert.

Aller à la rencontre du désert et de sa beauté naturelle.

documentaires de qualité mais il devient urgent qu'un regard "africain" soit porté sur ce continent "multiple".

Plusieurs générations d'historiens et de géographes, issus de l'Afrique, ont fait "leur devoir de mémoire et de restitution" : la tâche est immense et ne sera jamais achevée.

Ce sont des "**chemins de connaissance**", la connaissance de l'Afrique, la connaissance de soi.

Objectif global

Le projet intitulé "**Voix et Visages du désert : le Chemin des Manuscrits**" se donne pour objectif central d'aller vers une





Les artistes qui s'engageront dans ce "rallye culturel" laisseront leurs traces sur les sites visités.

Les résultats attendus.

Une communication sur les manuscrits anciens (sources de l'histoire de l'Afrique) destinée aux nouvelles générations du continent.

Une création artistique multiforme dans le désert. Les artistes connaîtront des expériences nouvelles dans ce décor insolite qu'est le désert.

Créer de nouveaux liens entre les peuples et les cultures, valoriser le patrimoine culturel africain, mettre en évidence les "invariants" culturels des zones culturelles visitées.

Redonner aux Africains un **élan culturel** en prenant appui sur les cultures du désert.

Eduquer les générations actuelles et futures du point de vue de leur histoire et de leur géographie : **leur confier la gestion d'un grand projet culturel.**

Les partenaires potentiels

Les Etats.
Les Fondations.
L'UNESCO.
L'ACCT
L'UNICEF
La Fédération des villes Jumelées.
Les ONG culturelles intervenant en Afrique
L'Union Africaine.
La CEDEAO
L'Union du Maghreb Arabe.
Les Compagnies Aériennes (Europe, Afrique, Amérique)
Les Compagnies d'Assurances
Les Constructeurs Automobiles
Les Maisons d'Édition (Présence Africaine, etc....)
Les Compagnies de Tourisme
Les Maisons de Cinéma
Les Sociétés Pétrolières.
Les Associations culturelles internationales (Europe, Amérique, Asie)

Les activités

Le projet "V.V.D" est structuré autour de quatre "boucles culturelles" :

La boucle du Tassili des Ajjjer

La boucle du Ténéré
La boucle de Tombouctou
La boucle de Chinguitti.

Les quatre boucles culturelles sont délimitées par des bornes culturelles.

Le parcours de chaque boucle s'étale sur dix jours : des cycles "culturels" de dix jours seront donc organisés.

Des géologues, des historiens, des géographes, des artistes, des écrivains, des journalistes, etc.... feront partie du voyage.

Il s'agit d'un projet à décliner sous forme de "caravane culturelle."

L'organisation

L'organisation reposera sur un noyau dur constitué par les initiateurs du projet et basé au Sénégal (Dakar)

La **structure de gestion** porte le nom de **VVD** (Voix et Visages du Désert)

Une antenne dans chaque pays d'accueil sera constituée par des structures partageant le même idéal culturel que VVD.

JMS

AFRIQUE DE L'OUEST

Les premiers pas vers l'intégration politique et économique

Inspiré par le succès et l'expérience européenne, les pays ouest-africains se sont lancés dans un vaste processus d'intégration économique, politique et juridique. Plusieurs regroupements ont vu le jour dans les années 70, où la plupart des Etats ouest-africains étaient encore aux prises avec les graves répercussions des programmes d'ajustement structurel des années 1980.

Les défis étaient de taille pour ces Etats qui, majoritairement, étaient constitués de pays dont les marchés nationaux sont trop petits pour réaliser les économies d'échelles leur permettant d'avoir une croissance robuste et équitable capable de rivaliser avec les autres organisations africaines en particulier et du monde en général.

Des initiatives importantes vont aboutir à la Création de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) en janvier 1994, à la révision du traité instituant la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en juillet 1993, de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droits des Affaires (OHADA) en 17 Octobre 1993 à Port Louis, de l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS) créée le 11 mars 1972 à Nouakchott par le Mali, la Mauritanie et le Sénégal, en vue de gérer le bassin versant du fleuve Sénégal, du Comité Inter-Etat de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILS) en 1973.

Ces différents processus d'harmonisation vont provo-



quer une véritable révolution, notamment au plan institutionnel, conduisant les pays membres à abandonner une partie de leur souveraineté au profit de ces organisations sous régionales.

Les organisations sous régionales ouest-africaines ont principalement pour rôle la recherche de solutions à la crise

économique et sociale profonde, la lutte contre la forte avancé du terrorisme dans nos frontières mais également d'assurer des sortis de crise aux Etats notamment avec la récurrence des coups d'Etats. ■

ADL

Ecrire, Dire, Écouter, Comprendre, Converser, Agir

LA REVUE DE DAKAR

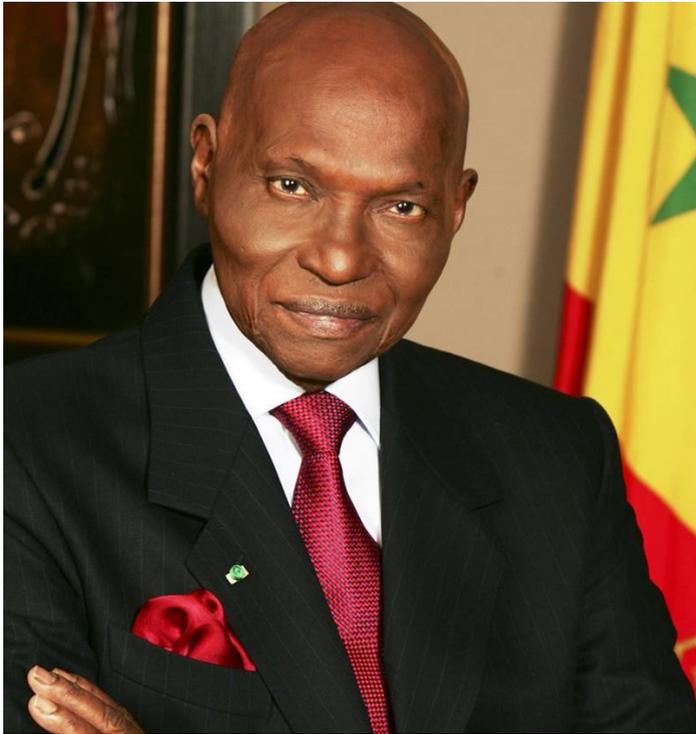
www.larevuededakar.com

PRESIDENT ABDOULAYE WADE

Un des pères du NEPAD

Par **Mor Talla GAYE**

Le Président Me Abdoulaye Wade n'a pas eu la chance de Diouf ni la baraka de Macky Sall pour présider aux destinées de l'Union africaine. Mais il est l'auteur de quelques coups d'éclats diplomatiques retentissants

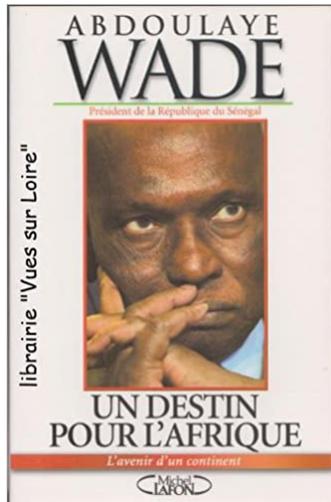


Le Président Abdoulaye Wade fait partie des pères fondateurs du NEPAD (Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique).

Institutionnalisé au sein de l'Union africaine (UA), le Nepad vise à mobiliser des fonds internationaux pour la réalisation de projets continentaux ou régionaux en

Afrique. Lancé en juillet 2001, il est né de la fusion des plans Omega du président sénégalais Abdoulaye Wade et Map (Plan africain pour le millénaire) conçu par le chef de l'Etat sud-africain Thabo Mbeki en collaboration avec ses homologues algérien Abdelaziz Bouteflika et nigérian Olusegun Obasanjo. Une des réalisations notables dans

le cadre du Nepad est la création d'un Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (APRM), auquel 23 pays sur 52 ont accepté de souscrire. Le Ghana et le Rwanda sont les deux premiers pays à avoir été examinés... mais les conclusions n'ont pas été rendues publiques. L'idée est d'attirer les investissements étrangers en contrepartie d'un engagement des Etats africains à une «bonne gouvernance», à la fois politique et économique, leurs efforts en ce sens devant être régulièrement évalués par les autres Etats avec l'aide du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Mais la portée de ce vaste audit de la vie politique et économique, sans valeur contraignante, reste à démontrer. Lors de la réunion d'Abuja qui avait réuni à l'époque six chefs d'Etat dont les pères du Nepad à l'exception de M. Wade le président en exercice de l'UA, Olusegun Obasanjo, a pourtant souligné l'importance «historique» de cette démarche volontaire lancée en 2003. «Peu importe ce que peuvent affirmer les afropessimistes et les cyniques professionnels, ce mécanisme constitue un progrès et représente une preuve vivante de notre détermination et de notre engagement d'améliorer la situation.»



Le Président Wade a souvent pris son bâton de pèlerin pour porter le titre de chef de la diplomatie africaine. Tout le monde se rappelle ses missions de bons offices en Côte d'Ivoire quand le pays était divisé en deux et quand la crise sur fond de guerre civile risquant d'embraser toute la sous-région couvrait. Me Wade escortait de son ministre des Affaires étrangères Cheikh Tidiane Gadio a joué à fond sa partition. En Octobre 2002, par exemple en Côte d'Ivoire, après avoir obtenu un succès avec le cessez-le-feu, entre les rebelles du MPC et les forces loyalistes de Laurent Gbagbo, le président sénégalais est écarté de la suite des négociations. Son retour se fera entre les deux tours de la présidentielle de novembre 2010 avec l'invitation et la venue d'Alassane Ouattara à Dakar. Ce qui provoqua l'ire de la diplomatie ivoirienne et l'accusation du camp de Laurent Gbagbo d'un parti pris manifeste. Puis, il invita le leader des Patriotes, Charles Blé Goudé...gagnant l'estime très vite des partisans de Gbagbo.

A la suite de l'élection présidentielle en Madagascar de décembre 2001, un statut quo politique bloque le pays et est source de tensions sur la Grande Île. Marc Ravalomanana, le challenger du président sortant Didier Ratsiraka, déclare avoir remporté la présidentielle au premier tour. Après l'OUA, le président Wade entre dans les négociations. Il parvient à réunir par deux fois Ravalomanana et Ratsiraka à Dakar. Lors de la deuxième rencontre entre les protagonistes, en avril 2002, un accord est trouvé. Il stipule la tenue d'un référendum populaire entre les deux candidats en septembre 2002 pour choisir un président. L'accord met en place également un gouvernement de réconciliation nationale de transition. Mais les accords de Dakar 1 et Dakar 2 ne seront pas respectés. Après six mois de bras de fer, Didier Ratsiraka, quittera le pays et Marc Ravalomanana, dont la victoire a été reconnue par la Haute cour constitutionnelle, s'installera au pouvoir. Pour autant, le président Wade aura réussi un premier coup d'éclat diplomatique.

Rebelote. En mars 2009, éclate la deuxième crise malgache. Abdoulaye Wade, fort de sa première expérience de 2002, fait jouer sa médiation entre Marc Ravalomanana, forcé à quitter le pouvoir et Andry Rajoelina, le jeune président de la Haute autorité de transition. Mais le président sénégalais, après plusieurs tentatives infructueuses, a laissé la main à la SADC qui s'est réuni ces jours en sommet en Afrique du Sud.

En janvier 2010, deux quotidiens mauritaniens le désignent, après vote des lecteurs, « homme de l'année ». Après le coup d'Etat d'août 2008 qui a conduit au départ du pouvoir de Sidi Ould Cheikh

Abdallahi, Abdoulaye Wade s'était investi dans la résolution de la crise politique en Mauritanie. La participation de Mohamed Ould Abdel Aziz, le général putschiste, à l'élection présidentielle après la période de transition, était l'un des principaux points de discord. L'opposition menaçait de boycotter le scrutin. Une médiation heureuse qui a abouti à un accord de sortie de crise avec la participation de l'opposition mauritanienne à l'élection présidentielle de juillet 2009. L'accord mettait en place la formation d'un gouvernement d'unité nationale et d'élections présidentielles. A Niamey, en 2010, Me Wade tente de régler la crise politique au Niger. La même année, il tente un coup de poker en Guinée Conakry, où Abdoulaye Wade, qui avait d'abord soutenu le chef de la junte militaire Moussa Dadis Camara début 2009, s'est proposé d'aider à résoudre la crise politique qui faisait suite au premier tour de la présidentielle. ■



Mor Talla GAYE

est journaliste au Groupe Futurs Médias (GFM), est de la 34ème Promotion du Centre d'Études des Sciences et Techniques de l'Information (CESTI) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Il a remporté en 2011, le prix du meilleur reportage de Presse écrite de la Convention Nationale des Jeunes Reporters.

PRÉSIDENT ABDOU DIOUF

Et l'avion défia l'apartheid

De 1985 à 1986, le Président Abdou Diouf, Président de l'Organisation de l'unité africaine devenue l'Ua, a surpris l'Afrique par son «audace» en survolant la zone hostile de l'Afrique du Sud. Un fait historique qui est resté dans les annales de l'histoire. Mais que ce fut chaud...

La vue du ciel est glaçante. L'Afrique du Sud est divisée. D'un côté les blancs installés sur des barres d'immeubles, des villes bâties sur du luxe. D'un autre, les noirs entassés sur des tas de taudis. Le regard figé sur le hublot de la Pointe de Sangomar, Abdou Diouf a le cœur qui saigne. Il pleure en silence. En son for intérieur. Il est Président de l'Organisation de l'Unité africaine (aujourd'hui Union africain) pressé de signer un grand défi pour un grand pas pour continent, condamné à vivre encore l'apartheid, ce crime odieux contre l'humanité. C'était déjà le 1^{er} octobre 1985. L'avion du Président Diouf survole l'Afrique du sud, ce territoire interdit aux noirs, ce pays banni du continent africain et de son concert des nations qui considère tout soutien de Mandela et Cie comme des ennemis.

A bord de l'avion ce jour-là, les

nerfs sont tendus. L'on tente de retenir son souffle de garder son calme, de faire bonne figure. Seul l'énorme bruissement des moteurs de la Pointe de Sangomar se fait entendre. Les regards sont figés de peine. L'on se penche sur le hublot et les visages de Abdou Diouf et de sa délégation imaginent dans cette prison de Robben Island, Mandela privé de liberté depuis des années se vêtir du manteau de sa dignité légendaire. L'on s' imagine Botha le Président sud-africain faire manger son chien à satiété, alors qu'à quelques kilomètres de là, des enfants noirs privés de tout meurent de faim.

Le Président Abdou Diouf, Président de l'Organisation de l'Unité Africaine pour un an (1985-1986) fait fi de tous les dangers pour faire un vol plané de l'Afrique du Sud dans un contexte incertain fait de tensions latentes. Il raconte l'épisode de ce voyage et des an-

nées plus tard, c'est encore inspirant. «Dans l'avion, tout le monde retenait son souffle. On se disait que tout pouvait arriver parce que je faisais des déclarations très violentes. J'avais fait inscrire au tableau de toutes les écoles sénégalaises la phrase suivante: « L'apartheid est un crime contre l'humanité ». Je me suis battu aux Nations unies. On se disait donc que tout pouvait arriver, et je disais, « il n'arrivera rien ! Personne ne prendra le risque de tirer sur l'avion du président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine. Ce serait catastrophique pour les tenants de l'apartheid », raconte Abdou Diouf.

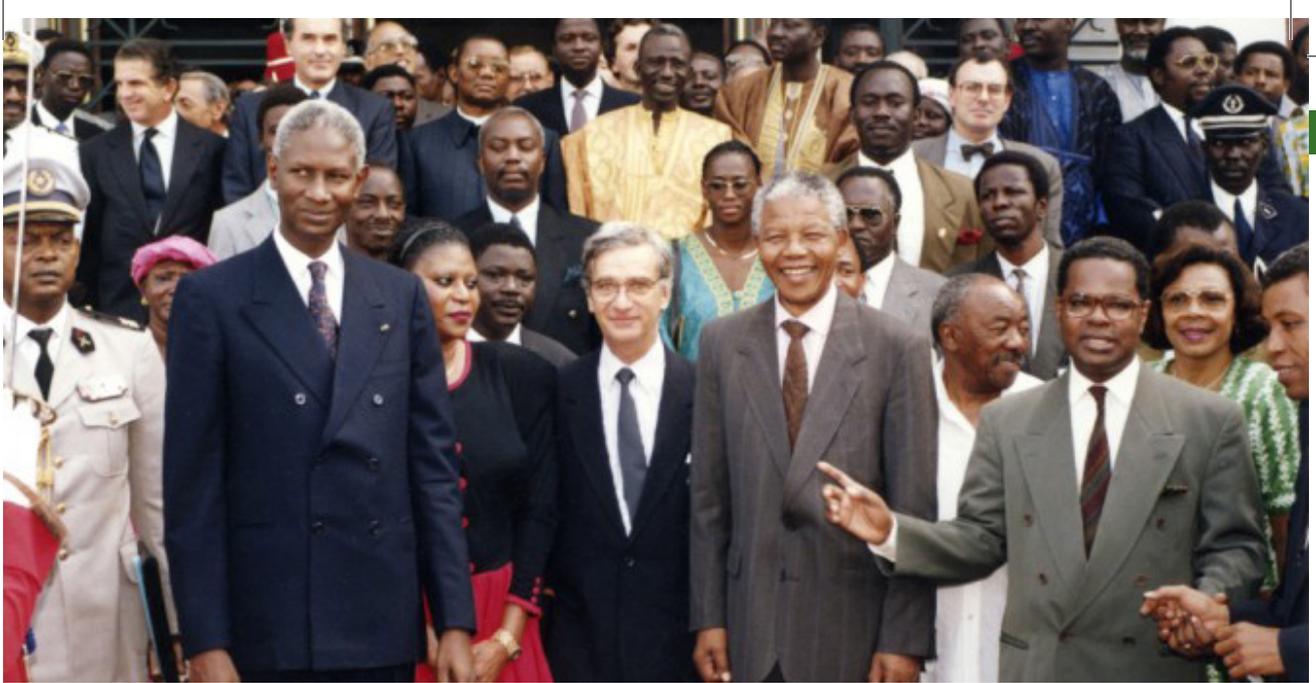
A l'époque, l'autre défi de Diouf à travers ce voyage, c'était aussi une manière de rabattre le caquet au Président Tanzanien Nyerere qui reprochait lors des sommets de chefs d'Etat de l'Oua aux Présidents de l'Afrique de l'Ouest de ne pas mouiller le maillot assez pour condamner l'apartheid. Une critique mal placée qui avait fouetté l'orgueil du Président Diouf. Lequel ne supportait pas que le Président Nyerere s'adresse aux Africains de l'Ouest en ses termes. «Vous, Africains de l'Ouest, vous passez tout votre temps à nous soutenir en paroles, mais vous ne connaissez pas les réalités que nous vivons nous les pays de la ligne de front (les pays de l'Afrique australe qui soutenaient l'apartheid (Ndlr :)), leur a-t-il dit. De-

Abdou DIOUF

«J'ai de la vénération pour Mandela»

«J'ai de la vénération pour cet homme, j'ai de l'amitié pour lui, j'ai du respect, j'ai de l'admiration. Quelqu'un qui a passé vingt-sept ans en prison, on peut en sortir complètement démoli. Il en est sorti plus fort. On peut en sortir complètement aigri, avec de la rancune, de la colère. Il en est sorti, apaisé, avec une âme plus belle encore, une sagesse. C'est vraiment ce que tout homme doit être, à la fois ferme sur le principe, visionnaire, humble, simple, capable de tous les sacrifices pour une cause qui le dépasse. Mandela, c'est vraiment l'homme achevé.»

M.T.GAYE



puis, Abdou Diouf a un secret qu'il se garde de révéler. Un coup d'éclat qui va marquer son passage. En tout cas, le Président de l'Oua fait honneur en son rang, puisqu'il ne s'arrête pas en si bon chemin. Il organise une réunion à Dakar entre les libéraux sud-africains et l'Anc (Congrès national africain)

Puis, il y a eu ce coup du destin. Pieter Botha, le Président nationaliste sud-africain est victime d'une attaque cérébrale et c'est Frédérik De Klerk, plus souple au dialogue, plus à même de reconsidérer cette domination «puérile» des hommes blancs qui prend les rênes d'un régime gêné par tas d'animosités. Le nouvel homme de l'Afrique du Sud est même prêt à faire libérer Nelson Mandela. C'est un séisme politique à travers tous les pays du globe. Les Médias du Monde braquent désormais leurs projecteurs sur l'Afrique du Sud. Mandela a passé plus de vingt-sept ans en prison, de 1963 à 1990, devenant peu à peu le symbole de l'oppression des Noirs sud-africains, tandis que le monde entier manifestait et organisait des concerts pour sa libération. L'on se souvient des chansons de Youssou Ndour, Omar Pène, Thione Seck bannissant l'apartheid. Mais avant même d'être libéré, Madiba

avait appris à comprendre ses adversaires, allant jusqu'à apprendre leur langue, l'Afrikaans et leur poésie, à pardonner et à travailler avec eux. Une fois libérés, il les a séduits par sa gentillesse, son charisme.

Un an après sa libération, Nelson Mandela arrive à Dakar sur invitation du Président Abdou Diouf. Le Sénégal lui réserve un accueil chaleureux et coloré. Façon pour Mandela de remercier le Président de l'Oua qui avait survolé l'Afrique Australe, malgré le danger, la brutalité du régime blanc de l'époque et qui avait fait inscrire en lettres d'or sur les tableaux noirs de toutes les classes du pays : «l'apartheid est un crime contre l'humanité.». Cette visite de Mandela à Dakar a dépassé tous les excès et causé une entorse à toutes les règles protocolaires. Le Président Diouf s'en rappelle encore. Il confie : «En 1991 je crois, quand il est venu me voir à Dakar la première fois. Et mon peuple lui a réservé un accueil extraordinaire. Mais à la fin, j'ai commis une erreur. Quand nous sommes arrivés devant le palais, le peuple était tellement heureux de le voir, j'ai dit « Monsieur le Président, nous allons descendre saluer cette foule en marchant.»

J'avais commis une grosse erreur, parce que le peuple a fait sauter les barrières, est venu vers nous, le service d'ordre a été débordé. Nous nous sommes trouvés pratiquement étouffés. Et quand, enfin, des gens ont réussi à nous dégager, il a eu cette phrase «Monsieur le Président, c'est ce qu'on appelle mourir d'amour». Je trouve ça magnifique!»

Le Sénégal, petit pays de l'Afrique de l'Ouest est un peuple grand par sa diplomatie. Le Président Diouf réussit à merveille son passage à la tête de l'organisation de l'Unité africaine devenue l'Ua. Même si des braises incandescentes s'allument derrière lui à l'intérieur de son pays. L'Afrique retiendra son passage réussi. Il reviendra d'ailleurs en 1992. Sans compter ses présidences à la tête de la Cedeao. Mais le survol de l'Afrique australe par l'avion du Président Diouf fut le must de son passage à la Présidence de l'Union africaine. Aujourd'hui, la vue du hublot de l'avion est plus resplendissante quand on survole la Nation Arc-en-ciel. On y aperçoit amour et pardon. En partie grâce à Diouf, l'ancien Président de l'Afrique...en 1985. ■

MTG

PRÉSIDENT SENGHOR

Le diplomate culturel



C'est à Addis-Abéba qu'est née l'Organisation de l'unité africaine, en mai 1963, à l'issue de la première conférence des chefs d'Etat et de gouvernement africain. Une année plus tard, la deuxième réunion « au sommet » de l'O.U.A. décidait d'y établir définitivement le siège de l'Organisation.

Après six années d'un essor laborieux, l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.) entre dans une période très critique de son existence. Lorsqu'en 1963 Addis-Abéba en liesse accueille les vingt-neuf délégations d'un continent à peine sorti de la suzeraineté étrangère, l'empereur d'Ethiopie, Haïlé Sélassié, put légitimement croire qu'il assistait avec son peuple à la naissance d'une force capable de peser sur le rapport planétaire des grandes coalitions diplomatiques. « Le monde entier a aujourd'hui les yeux tournés vers nous », dé-

clara-t-il sans aucune exagération, lors du grand discours inaugural qu'il prononça devant une assemblée prestigieuse d'hôtes, où figuraient dans une même enceinte, presque sur les mêmes bancs, des adversaires implacables comme Houphouët-Boigny et Kwame Nkrumah, Bourguiba et Nasser, Modibo Keita et Léopold Senghor.

Ce dernier, fils de Basile Diogoye Senghor et de Gnilane Bakhom est né le 9 octobre 1906 à Joal et passe son enfance à Djilor dans sa famille maternelle. Après des études à Ngazobil (entre Mbour et Joal) puis à Dakar, il obtient une bourse pour poursuivre ses études en France. Il sera en 1935, le premier Noir à être reçu à l'agrégation de grammaire et devient professeur à Tours, puis à Saint-Maur-des-Fossés.

Brillant homme de lettre, Senghor s'est également beaucoup investi dans la valorisation de la

culture noire en général et celle africaine en particulier. Pour qu'une Nation soit forte, il faut que sa culture soit forte; estimait le Président Senghor. Par la création de grandes structures valorisant la culture. Ainsi suivant la loi n° 66-62 du 30 juin 1966, le Président de la république du Sénégal, Léopold Sédar Senghor, posait un des jalons fondateurs de sa volonté de manifester à la face du monde la richesse incommensurable du patrimoine culturel et artistique africain en créant la Compagnie du Théâtre national Daniel Sorano. Plusieurs décennies plus tard, l'on ne constate que cette vocation a largement été illustrée par les trois troupes dont elle s'est dotée pour se lancer à l'assaut de ses ambitions.

Le Président poète est aussi l'artisan des manufactures de Thiès au Sénégal pour la valorisation de l'Afrique. C'est le cas des Etats-Unis avec leur cinéma, la France avec ses musées... Cette dimension renvoie au Soft Power qui selon Joseph Nye permet aux Etats de s'afficher, de s'imposer par le biais de la culture, de l'attraction, pour influencer le monde, pour être bien vu au niveau de l'hinterland.

La culture transmise permet de s'ouvrir. C'est d'ailleurs ce que conçoit Mbougar Sarr, romancier d'expression française comme étant la quintessence d'une culture. Elle est dans cette optique un encouragement à aller vers d'autres cultures. Le problème commence à s'installer quand on

1^{ER} FESTIVAL MONDIAL



DES ARTS NÈGRES 1-24 AVRIL 1966 · DAKAR · SÉNÉGAL

pense que la culture que l'on a est un don éternel, quelque chose qui ne peut pas bouger.

Toutes les cultures du monde sont formées à la rencontre d'autres cultures, d'autres horizons. Il faut donc être conscient que l'on ne vit pas seul sur cette terre, on la partage avec d'autres cultures. Évidemment tout l'enjeu pour chacun est d'arriver à installer une sorte de dialogue, d'échange avec l'autre. Cet échange doit aussi passer par le biais des médias en diversifiant les programmes mais en instaurant également une pédagogie de la culture. C'est là qu'intervient toute la pertinence du « Rendez-vous du Donner et du Recevoir » du Président Senghor.

Comprenant très tôt, ce dialogue, cette communion avec l'autre, dès que Léopold Sédar Senghor fut élu président de la Ré-

publique du Sénégal en 1960, il offrit à son pays le 1er Festival mondial des Arts Nègres, dont Alioune Diop fut directeur artistique. Avec la participation des pères de la Négritude que sont Aimé Césaire, Léon-Gontran Damas et Alioune Diop, le président Senghor introduit ce festival, qui allait réunir des personnalités venues des 4 coins du continent, ayant pour thème: « Fonction et importance de l'Art Nègre et Africain, pour le Peuple et dans la vie du Peuple ». L'objectif déclaré du président Senghor était « la reconquête de la dignité des peuples noirs ».

Il avait comme buts de célébrer la créativité africaine et de permettre aux artistes d'origine noire de se faire connaître et aimer dans un climat de tolérance, d'estime mutuelle et d'épanouissement intellectuel. La deuxième

SPÉCIAL

Présidence sénégalaise de l'UA

édition du festival a eu lieu à Lagos (Nigéria) en 1977 sur le thème "Civilisation noire et éducation". Un grand nombre d'éminentes personnalités venues du monde entier avaient participé à ces événements.

Pour perpétuer la pensée et l'héritage senghoriennes, en prélude de la 3e édition du FESMAN qui eut lieu à Dakar en 2010, le président du Sénégal, M. Abdoulaye Wade a prononcé une allocution dans laquelle il a rappelé que le but du festival n'était pas seulement de contempler le "brillant passé" du continent ou de savoir quels sont les Africains qui « devraient être fiers », mais aussi de construire l'avenir et de renforcer les relations entre l'Afrique et les pays de la diaspora. Il a lancé un appel à l'unité et à refuser "de rester dans la stagnation, alors que notre continent est riche mais... a été appauvri."

Rappelons que Senghor fut en effet le premier président du Sénégal indépendant de 1960 à 1980, se prévalant à cet égard de la double acception de « père de la nation » et de père des indépendances africaines avec la création de l'OUA. Il fut aussi un homme de lettres et un intellectuel de rayonnement international, fameux chanteur de la négritude aux côtés d'Aimé Césaire et de Léon Gontran Damas. Il fut encore un des premiers chefs d'États africains à avoir introduit le pluralisme politique, la diplomatie culturelle de même qu'il contribua très favorablement à la réputation de tolérance des cultures Africaines en devenant le président chrétien et serein d'un pays très majoritairement musulman et à dominante respectivement wolof et halpulaar. ■

ADL

AMBASSADEUR BAYE MOCTAR DIOP

"La naissance de l'UA, avec sa multitude de structures et d'instruments, représente une tentative sérieuse d'insuffler une bouffée d'air frais au projet d'unification continentale"



*Ancien ambassadeur du Sénégal en Ethiopie et représentant permanent du Sénégal auprès de l'UA, Baye Mocartr DIOP est actuellement Ambassadeur du Sénégal en Belgique. Il est auteur du livre *L'unité africaine entre ambition et volontés*, publié aux éditions L'Harmattan Sénégal.*

Excellence, de l'OUA à l'UA, le cheminement a été long. Pouvez-vous revenir sur les principales étapes qui ont conduit à ce processus ?

Au commencement était le désir de réaliser les États-Unis d'Afrique, porté par Kwamé Nkrumah, dirigeant visionnaire, premier ministre puis Président

de la République du Ghana en 1957.

Son combat pour la réalisation d'une Union politique africaine selon le modèle du fédéralisme américain s'inscrit dans le cadre d'un vaste mouvement panafricain pour le rétablissement de l'Afrique dans sa liberté, sa dignité et son unité originelles.

Sous son leadership, des

consultations associant la diaspora africaine dans le monde, sont menées entre 1957 et 1963, entre États africains nouvellement indépendants et mouvements de libération nationale, autour de la meilleure approche possible pour redresser l'héritage clivant du colonialisme.

Deux écoles de pensées avaient alors émergé, à savoir,

le groupe de Casablanca qui préconisait un programme d'unification rapide impliquant la création d'une autorité gouvernementale fédérale et le Groupe de Monrovia, favorable à une approche graduelle de la construction des États-Unis d'Afrique. L'Organisation de l'unité africaine (OUA), née en 1963, est le produit du compromis trouvé entre ces deux écoles de pensées.

L'OUA naquit ainsi en pleine guerre froide, dans le contexte bouillonnant des premières années d'indépendances africaines, marquées par les incertitudes, les expériences avortées des premières tentatives de construction des organisations sous régionales de coopération politique et économique.

Les deux premières décennies post indépendances n'ont pas vu le projet d'intégration du continent avancer. Tout au plus, a-t-on enregistré l'adoption en 1980 du Plan d'Action de Lagos (PAL) qui constitue la première expérience africaine de planification du développement économique du continent.

Le Plan d'Action de Lagos (PAL) marquait la volonté des Dirigeants africains de faire accompagner la libération politique du continent par le développement économique.

Toutefois, malgré leur caractère ambitieux et novateur, aucun des objectifs du Plan d'Action de Lagos (PAL) n'a pu être atteint. En effet, à cause de la dépendance financière excessive des pays africains vis-à-vis de l'aide extérieure, les Institutions de Bretton Woods ont imposé des Programmes d'ajustement structurel (PAS) qui ont certes eu raison du PAL mais pas de la conviction des leaders afri-

cains que le salut du continent résidait, plus que jamais, dans le renforcement de l'intégration économique régionale.

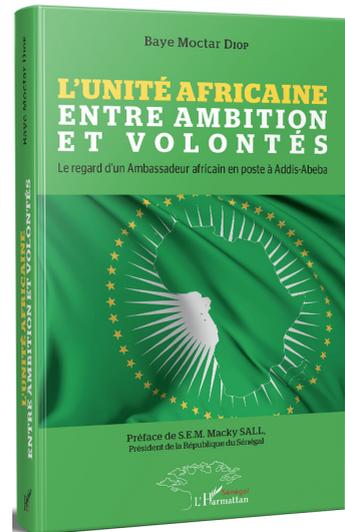
C'est cette conviction qui est à la base de l'adoption du Traité d'Abuja en 1991. Entré en vigueur en 1994, ledit Traité prévoit l'établissement progressif d'une Communauté économique africaine (CEA) avec, notamment, la mise en place d'un marché commun, d'un fonds monétaire africain, d'une banque centrale africaine avec une monnaie commune.

Son adoption intervient au seuil d'une décennie d'immenses changements dans le monde lesquels, comprenaient : la fin de la guerre froide, une vague mondiale de démocratisation ainsi qu'une mondialisation accélérée et adossée à une révolution technologique soutenue par celle sur l'information et les communications.

Pour les pays africains, les changements dans le système international eurent des conséquences d'une portée considérable. Dans de nombreux cas, ils se sont montrés résilients au-delà de leurs capacités individuelles à y faire face. Cependant, l'Afrique était bien consciente que la situation nécessitait de revoir sérieusement la stratégie d'adaptation et de riposte régionales.

Partout dans le monde, le régionalisme avait le vent en poupe, en ce sens qu'il était présenté comme une réponse appropriée aux exigences du moment. L'Afrique n'y a pas échappé.

C'est dans un tel contexte qu'est intervenue la Déclaration de Syrte de 1999, comme étant le premier produit issu des réflexions collectives sur la néces-



sité d'accélérer l'unification de l'Afrique dans un contexte mondial en rapide évolution. Elle représentait la reconnaissance de l'urgence et de l'impératif d'une action revigorée vers une démarche collective plus cohérente et inclusive.

La Déclaration ouvrait ainsi la voie à l'adoption de l'Acte constitutif en 2000, dont l'entrée en vigueur en 2001, consacra la naissance de l'UA en 2002.

Selon vous, quelles sont les principales innovations apportées par l'UA?

Les innovations apportées par l'UA sont à la fois d'ordre institutionnel et programmatique.

C'est sur le plan organique que les changements sont les plus notables avec, notamment, la création d'organes phares, comme :

- Le Parlement panafricain, qui répond à la volonté d'associer les opinions publiques nationales dans le processus de réalisation des chantiers de l'intégration politique et économique ;

- Le Conseil économique et social (ECOSOCC), appelé à être le relai de la société civile et de la diaspora africaine ;
- La Cour de Justice, pour trancher les litiges et juger les criminels ;
- Le Conseil de paix et de sécurité, organe permanent chargé de la prévention, du règlement des conflits, de la reconstruction post-conflit et de la consolidation de la paix ;
- La Commission, appelée à relayer et à impulser la dynamique unitaire sur le continent. C'est, en effet, à la commission que revient la tâche d'élaborer, de diffuser et de défendre les positions africaines communes sur les questions d'intérêt pour le continent et ses peuples.

Ainsi, de par ses organes, ses objectifs et le corpus de valeurs et de principes qui guident son action, l'Union africaine est le produit d'une profonde réforme de l'OUA dont elle diffère en tout, à l'exception de sa nature interétatique ou intergouvernementale.

Dotée d'une architecture institutionnelle rénovée et s'appuyant sur une vision pragmatique du panafricanisme, le champ de ses compétences et priorités a été élargi pour englober :

- l'intégration économique régionale qui a permis de remettre en selle le Traité d'Abuja de 1991 ;
- l'appropriation par l'Afrique de

sa propre quête de paix et de sécurité ;

- la responsabilité de protéger les peuples africains contre les violations massives de leurs droits comme les crimes de guerre, de génocide et les crimes contre l'humanité ;
- les principes démocratiques, les droits humains, l'État de droit et la bonne gouvernance.

De toute évidence, la naissance de l'UA, avec sa multitude de structures et d'instruments, représente une tentative sérieuse d'insuffler une bouffée d'air frais au projet d'unification continentale. En témoigne, l'adoption du NEPAD en 2001 comme nouvel outil de planification du développement économique et social de l'Afrique. À la différence du Plan d'Action de Lagos (PAL) et du Traité d'Abuja, le NEPAD part du constat qu'aucun développement soutenable ne saurait être envisagé sans stabilité politique, bonne gouvernance, ou intégration régionale. Le Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA) et le Programme de Développement des Infrastructures en Afrique (PIDA) sont les premières stratégies continentales sectorielles de développement inspirées par le NEPAD.

Enfin, l'adoption en 2015 de l'Agenda 2063 est intervenue comme nouveau Cadre stratégique de planification du développement économique durable et inclusif de l'Afrique, centré

sur les personnes.

Le mécanisme de prévention des conflits, censé être un instrument phare, n'a-t-il pas quelque part échoué à jouer son rôle, au vu de la recrudescence des conflits sur le continent ?

Dans un sens, oui, il faut malheureusement le reconnaître.

L'UA, avec le Conseil de paix et de sécurité, à l'instar de la défunte OUA et de son Mécanisme pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits, n'est pas encore à la hauteur des enjeux sécuritaires sur le continent. L'organisation traîne, de mon point de vue, d'énormes lacunes dans la prévention et le règlement d'une part, et le financement de sa propre sécurité, d'autre part. De ce constat de carence, on peut entrevoir un manque d'appropriation par l'Afrique de sa propre sécurité ; ce qui ouvre un boulevard à l'ingérence étrangère, elle-même facteur aggravant de l'instabilité sur le continent.

Néanmoins, en interrogeant l'histoire du continent, on se rend compte que ce ne sont pas les initiatives qui ont fait défaut. Ces initiatives forment un corpus d'instruments juridiques, de mécanismes et d'organes (Ad hoc ou permanents) dédiés à la prévention des conflits et au règlement pacifique des différends grâce à la médiation, à la conciliation et à l'arbitrage. Elles forment l'Architecture de paix et de sécurité en Afrique (APSA).

L'APSA est le cadre global qui fonde la nouvelle doctrine de l'UA dans le domaine de la paix et de la sécurité. Ses piliers sont la prévention, le soutien à la paix, la reconstruction et le développement post-conflit. Elle

La riposte anti-covid avec la production vaccinale sur le continent, concomitamment avec la stratégie continentale de relance économique post-covid est un dossier que le Président Macky SALL connaît très bien pour lui avoir consacré beaucoup de temps et d'énergie en tant que membre du bureau de la Conférence de l'UA.

s'adosse à une philosophie d'action qui veut que l'Afrique s'approprie, enfin, sa propre quête de sécurité.

Toutefois, en attendant l'opérationnalisation de tous les piliers de l'Architecture, les dégâts causés par les conflits en cours appellent des mesures urgentes faisant l'objet de maintes initiatives, certes salutaires, mais qui ne produisent pas encore de résultats dans la durée.

Beaucoup d'espoir avait été placé dans la FAA (Force africaine en attente) pour aider à résoudre certaines crises. Que faut-il faire pour rendre cette force plus opérationnelle ?

Dans le cadre de l'APSA, la FAA est une force de maintien de la paix africaine constituée de contingents interarmes censés intervenir dans les crises africaines sous la direction de l'Union africaine. Son opérationnalisation a déjà enregistré quelques progrès dont l'adoption des documents de base tels que: la doctrine d'opération, la politique de formation, le concept logistique, le plan de conduite de l'intervention et les règles d'intervention militaire.

Dans les domaines tels que la formation, les exercices, la constitution de forces, la doctrine sur les opérations de soutien de la paix, le cadre de conformité et de responsabilité, la constitution des groupes de soutien stratégique, le transport stratégique, les systèmes de commandement, de contrôle, de communication et d'information ainsi que l'établissement de la base logistique continentale (BLC), des avancées ont été également notées.

Il faut cependant admettre



que ladite Force n'est pas pour le moment en mesure d'être déployée sur les théâtres d'opération. Parmi les préalables qui restent à compléter pour sa pleine opérationnalisation, il y a : la finalisation par la Commission de l'UA, d'une structure et d'un modèle de financement appropriés, assortie d'une stratégie de mobilisation de fonds pour la BLC, l'établissement de deux unités spéciales respectivement chargées de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent et de la piraterie maritime, la finalisation par la Commission et les CER/MR du Protocole d'accord sur le déploiement et l'emploi de la FAA.

Aujourd'hui, le Sahel est confronté à un défi sécuritaire majeur avec la violence djihadiste. Quel rôle l'UA peut-elle jouer pour ramener la paix et la sécurité dans cette région ?

L'UA dispose déjà d'une mission permanente pour le Sahel. Il s'agit de la mission de l'UA pour le Mali et le Sahel (la MIHASEL). Le mandat de la Mission couvre 3 piliers : l'ac-

compagnement et le renforcement des processus politiques ; la promotion de l'état de droit et de la bonne gouvernance ; la supervision des efforts de l'UA dans la prise en charge des défis sécuritaires liés au terrorisme et à l'extrémisme violent et, enfin, la prise en charge des défis liés au développement économique.

Donc, pour le moment, l'UA apporte un soutien politique aux efforts de la communauté internationale au Sahel en s'assurant, par exemple, que les résolutions des Nations Unies tiennent compte des intérêts des pays concernés.

Elle mène également des missions de plaidoyer en leur faveur partout où cela est nécessaire. En témoigne le soutien politique apporté à la constitution de la Force conjointe du G5 Sahel à l'ONU ainsi qu'auprès des partenaires bilatéraux et multilatéraux.

En 2020, la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement a autorisé le déploiement d'une force de 3000 hommes au Sahel en soutien aux efforts en cours. Les consultations se poursuivent pour la mise en



œuvre effective de cette décision.

Reste que l'UA doit être davantage en première ligne au Sahel. Elle doit être le cadre où s'harmonisent tous les efforts dédiés à la paix et à la sécurité au Sahel afin d'éviter les initiatives concurrentes et parfois sans impact réel sur le terrain. C'est à ce niveau, je crois, qu'elle peut jouer un rôle décisif au Sahel. Naturellement avec l'accord de tous les pays concernés.

Le pays qui abrite l'UA, l'Ethiopie est en proie à un grave conflit avec le Tigré. N'est-ce pas le symbole même des difficultés de l'UA ?

Oui, et par-delà le cas éthiopien, on peut dire l'illustration des difficultés de l'UA à prendre en charge certaines situations de crise ou de conflit.

Il faut cependant souligner que le conflit au nord de l'Ethiopie se déroule à l'intérieur des frontières éthiopiennes et donc, dans un sens, peut être considéré comme un sujet relevant des affaires intérieures du pays. Partant de ce constat, si les autori-

tés éthiopiennes ne consentent pas à une médiation internationale, il est difficile pour l'UA de faire quelque chose.

Seulement, comme nous avons eu à le constater, l'évolution du conflit a donné lieu, à un moment donné, à l'implication de force autres que celles éthiopiennes et, du fait des violences engendrées, des populations se sont déplacées vers les pays voisins pour s'y réfugier. Donc, d'un conflit interne, il s'est étendu progressivement au voisinage menaçant, du coup, la stabilité de toute la corne de l'Afrique.

C'est là où les mécanismes de prévention et de médiation de l'APSA notamment, le Groupe des sages de l'UA, doivent s'adapter à ces types de conflits en activant, à temps, tous les leviers internes et régionaux afin d'endiguer la menace dès l'apparition des premières signes d'alertes. Je pense que sur le conflit au nord de l'Ethiopie, c'est ce type de dispositif qui n'a pas fonctionné.

Selon vous, quelles devraient être les priorités du président Sall qui va prendre la présidence de l'UA ?

Pour une Union africaine à la croisée des chemins, 20 ans après sa création, beaucoup de sujets peuvent revêtir un caractère prioritaire pour le Président en exercice.

Il y a d'abord les dossiers dont il va hériter en vertu du principe de continuité de l'action de l'UA ou en raison de leur niveau de maturité. On peut inclure dans ces dossiers : la riposte anti-covid avec la production vaccinale sur le continent, concomitamment

avec la stratégie continentale de relance économique post-covid. C'est un dossier que le Président Macky SALL connaît très bien pour lui avoir consacré beaucoup de temps et d'énergie en tant que membre du bureau de la Conférence de l'UA. On peut aussi inclure la ZLECAF et autres sujets connexes comme l'industrialisation de l'Afrique, le développement des chaînes de valeurs industrielles et agricoles qui ont besoin d'un coup de pouce politique pour être pleinement mises en œuvre.

Il y a ensuite la poursuite des médiations en cours sur les théâtres de crise ou de conflit en Afrique ou celles qu'il pourrait être amené à initier en raison de leur niveau de gravité et d'urgence.

Il y a enfin et surtout les sujets qu'il pourrait lui-même décider de porter parce que les jugeant prioritaires de par son expérience des affaires africaines. Il faut rappeler que le Président Macky SALL a présidé pendant 7 ans le Comité d'orientation des Chefs d'Etat et de Gouvernement du NEPAD qui porte, avec l'agenda 2063, l'ambition de développement économique et social de l'Afrique.

Dans la continuité de son action en faveur de l'Afrique à la tête du Comité d'orientation du Nepad et, étant bien au fait des priorités stratégiques liées au développement de l'Afrique, je le verrai bien s'investir, durant son mandat, pour la prise en charge des questions suivantes :

La gouvernance des ressources naturelles en Afrique avec comme objectifs : l'harmonisation des contrats miniers

et pétroliers, l'adoption d'une code panafricain de l'investissement, l'avènement d'un régime fiscal équitable en matière d'investissement des multinationales en Afrique, les critères d'évaluation du risque pour l'investissement en Afrique, la lutte contre les flux financiers illicites ect.

- **Le financement du développement en Afrique** avec comme objectifs l'accès équitable des pays africains aux marchés des capitaux, avec des modes de financement flexibles, tenant compte des contraintes spécifique des pays africains et combinant financements classiques, prêts concessionnels, dons et autres modes de financement innovants.
- **Les changements climatiques** avec la promotion d'une transition énergétique qui tienne compte de la nature des ressources dont l'Afrique dispose pour avoir un accès universel à l'énergie et soutenir ses efforts vers l'émergence économique.
- Enfin, le Président Macky SALL étant le Président du Comité des 10 Chefs d'Etat et de Gouvernement africains chargés de la promotion de l'éducation, des sciences, de la technologie et de l'innovation, aura certainement à cœur de porter des initiatives en soutien au développement du capital humain, dans un souci de maximisation du dividende démographique en Afrique.

Quelles sont les retombées diplomatiques de cette présidence pour le Sénégal ?

La présidence en exercice de l'UA offre tout d'abord au Sénégal une opportunité pour renforcer l'ancrage de sa diplomatie dans le panafricanisme, la promotion de l'unité africaine et de l'intégration économique régionale qui constitue, il convient de rappeler, un des piliers de notre politique étrangère. En disant cela, je souhaite souligner que les responsabilités du président en exercice relèvent avant tout du sacerdoce, d'un engagement fort, d'un don de son temps et de son énergie à l'Afrique. Car, il faut le dire, en désignant un des leurs pour devenir le président en exercice, les leaders africains sollicitent son leadership, son entregent et son aura pour parler et agir en leurs noms pendant une année. Cela représente une immense marque de confiance et un degré élevé de crédibilité pour le chef d'Etat qui assume cette haute charge et un honneur pour son pays.

il en résulte que la première retombée pour le Sénégal au plan diplomatique est donc, la reconnaissance des capacités de notre pays et du Président de la République, à prendre en charge les préoccupations du continent ainsi que la confiance au leadership du Président à cet effet.

Un autre aspect est que, pendant une année, le Président de la République sera l'interlocuteur privilégié des partenaires bilatéraux et internationaux de

l'Afrique, celui qui est chargé de faire mettre en œuvre les décisions de la Conférence, de relayer leurs messages, de porter leurs voix et de faire réaliser aux projets d'intégration régionale des avancées significatives.

Par ricochet, Dakar sera le théâtre d'un ballet diplomatique incessant de dignitaires africains et internationaux porteurs d'initiatives de coopération avec l'Afrique ou sollicitant son soutien dans des causes spécifiques. Des conférences, forums et réunions à Dakar, il en aura donc énormément, avec tout ce que cela engendre comme retombées positives pour le secteur du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration.

In fine,, le statut de président en exercice de l'UA confère un supplément de prestige au Chef de l'Etat qui l'assume et le propulse à une position d'influence qui lui permet d'inscrire son nom et celui de son pays à la réalisation de grandes actions en faveur du continent. il peut s'agir d'une médiation réussie dans un conflit violent ou d'un acte majeur qui impacte positivement la vie des populations africains.

Associer son nom et celui de son pays à l'histoire de l'Afrique, à sa marche résolue vers l'unité politique et l'émergence économique, telle est en définitive, la principale retombée diplomatique de la présidence de l'union pour le Sénégal et son Chef d'Etat. ■

LA RÉFORME DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DES NATIONS UNIES

Historique et perspectives pour l'Afrique

Par **Ambassadeur Cheikh Niang**

Héritière de la Société des Nations (SDN) mise en place en 1920 grâce au Traité de Versailles de 1919, adopté au lendemain de la Guerre de 14-18, l'Organisation des Nations Unies (ONU) fut instituée par les vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale le 24 octobre 1945, quelques mois seulement après la signature de sa Charte par les 51 Etats fondateurs, intervenue le 26 juin 1945.



ment; le Conseil de Tutelle (CT), dédié aux territoires occupés mais qui a perdu depuis quelques décennies de sa prégnance, à cause des vagues massives de décolonisation; la Cour internationale de Justice (CIJ) et, enfin, le Secrétariat Général des Nations Unies (SGNU) qui assure l'administration de l'Organisation.

A sa création, le CS était composé de onze membres : cinq permanents, collectivement surnommés "P5", que sont les grands vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale (Etats-Unis, URSS, Royaume-Uni, France et République de Chine/Taiwan) et six non permanents, donc à sièges renouvelables. La République de Chine et l'URSS seront succédées, tour à tour, par la République Populaire de Chine en 1971 et la Russie en 1992.

Dès après la mise en place du Conseil, singulièrement à partir des années 50, la déferlante de la décolonisation, notamment en Afrique et en Asie, entraîna une adhésion de plus en plus massive à l'ONU des nouveaux États

Aux yeux de ses initiateurs, ce changement de cap trouvait sa justification dans l'inertie de la SDN qui, par son modus operandi privilégiant le consensus, avait déjà, à répétition, fourni la preuve de son incapacité à prévenir, empêcher et gérer des conflits. Aussi, les fondateurs de l'Organisation avaient-ils pris le soin de prévoir, dans l'architecture de la nouvelle institution, un organe de décision fort : le Conseil de sécurité (CS), seul habilité, conformément aux dispositions contenues dans le chapitre VII de la Charte, à constater les violations par tout État membre de ses

obligations en matière de paix et de sécurité internationales et à lui appliquer, le cas échéant, des mesures coercitives incluant l'embargo et l'utilisation de la force armée.

Cinq autres organes complétaient cette architecture: l'Assemblée générale (AG), instance délibérative où, contrairement au CS, l'égalité et stricte représentation des Etats est une réalité; le Conseil économique et social (sigle en anglais plus usité: ECOSOC), à composition restreinte mais équilibrée, placé sous les auspices de l'AG, et chargé de la promotion et du suivi des questions économiques, sociales et de développe-

indépendants. De 51 membres à la création de l'Organisation, ce chiffre passa à 76 en 1955, à 99 en 1960, pour atteindre, depuis l'adhésion en 2011 du Sud-Soudan, 193 Etats membres aujourd'hui.

Cette nouvelle configuration de l'entité onusienne conduisit l'AG, par sa Résolution A/Res/1991 (XVIII) du 17 décembre 1963, finalement entrée en vigueur le 31 août 1965, à introduire un amendement portant sur la composition du CS, qui crût ainsi de 11 à 15 membres. Du reste, cette augmentation concernait seulement la catégorie des membres non permanents dont le nombre évolua de 6 à 10. Ainsi, la nouvelle clé de répartition de cette catégorie fut ainsi fixée :

- 5 pour les États d'Afrique (3) et d'Asie (2);
- 2 pour les États d'Amérique latine;
- 2 pour les États d'Europe occidentale et les autres États;
- et 1 pour les États d'Europe orientale.

A l'épreuve du temps, il est apparu que cet élargissement de la composition du CS n'a guère amélioré son efficacité, compromise par des comportements peu orthodoxes des grandes Puissances du CS qui, quasi-exclusivement, contrôlent cet organe par le seul fait de leur détention du fameux droit de veto, objet de l'article 27, alinéa 3, de la Charte qui proclame qu'en dehors des questions procédurales, « les décisions du Conseil de sécurité sur toutes autres questions sont prises par un vote affirmatif de neuf de ses membres dans lequel sont comprises les voix de tous les membres permanents... ». L'usage abusif et récurrent de cette disposition par les membres permanents, plus fréquemment



pendant la Guerre froide mais, malheureusement, encore de vigueur de nos jours, a fortement discrédité cet organe qui, en plusieurs occasions, a souvent failli à sa mission essentielle de maintien ou de restauration de la paix et de la sécurité internationales.

Il n'est donc pas étonnant de voir, ces dernières décennies, la quasi-totalité des Etats membres s'élever à nouveau contre ce pouvoir léonin et exorbitant d'une poignée de pays adossés à leur statut de privilégiés ; un état de fait qui défie, au demeurant, le principe de l'égalité souveraine des États, exposé dans l'article 2, alinéa 1, de la Charte.

En vérité, dans les couloirs de la « Maison de Verre » et dans beaucoup de Chancelleries, s'il y a une question qui fâche, c'est bien cette iniquité criarde qui caractérise le fonctionnement du CS. Car, au fil des ans, l'obsolescence de l'organe a été mise à nu par un faisceau de nouvelles réalités. Au moins deux faits majeurs peuvent l'étayer.

Le premier est qu'incontestablement, de nouvelles puissances ont émergé, changeant fondamentalement la donne géopolitique et économique mondiale. Le second fait significatif, c'est l'irruption

en force de l'Afrique sur la scène internationale au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale. Aujourd'hui, notre continent détient plus du quart de la représentation à l'ONU (54 sur 193), une réalité éloignée de ce qu'était le monde en 1945 quand seuls quatre pays africains (Égypte, Éthiopie, Libéria et Union sud-africaine) se prévalaient du statut de membres fondateurs. Il s'y ajoute que, de nos jours, au moins 50% des réunions et 70% des résolutions du CS concernent le continent africain, au point que pour s'en offusquer, il est courant d'entendre les représentants africains à l'ONU asséner, par une boutade imagée, que « l'Afrique est (dans) le menu sans véritablement être à la table » et regretter que les « porte-plumes » au sein du Conseil, chargés d'initier des résolutions sur l'Afrique, soient presque toujours des membres permanents, donc non africains.

C'est cette tare originelle qui, non seulement plombe l'efficacité du CS, mais sape également sa crédibilité et son autorité. Aussi, la plupart des analystes s'accordent-ils pour soutenir que, par sa composition et son fonctionnement, cet organe est clairement en déphasage avec le monde d'au-

jourd'hui, car conçu autour d'une logique surannée de responsabilité et de capacité liée aux réalités géopolitiques de la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Le premier signe du regain d'intérêt pour un changement, après l'élargissement précité du CS intervenu en 1965, c'est quand l'AG décida d'inscrire à son ordre du jour, en 1979, un point sur la réforme de cet organe. Cette initiative se traduit plus tard, le 3 décembre 1993, par l'adoption de sa résolution 48/26 intitulée « Question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres », à l'élaboration de laquelle le Sénégal joua alors un rôle remarquablement actif.

Et depuis le 19 février 2009, l'engouement des Etats-membres est devenu encore plus marqué, avec le lancement à l'ONU des « Négociations intergouvernementales » (sigle en anglais: IGN) où sont sérieuses et examinées à la loupe les thématiques majeures de la réforme que sont: les catégories des membres, la question du veto, la représentation régionale équitable, l'étendue de l'élargissement et les méthodes de travail, et, enfin, les relations entre le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale.

Sur ce dossier diplomatique dont l'aboutissement heureux est crucial pour le Continent, les Dirigeants africains ont eu le grand mérite de s'accorder sur une « Position commune africaine » (PAC), consacrée par un accord conclu en 2005 au Swaziland: c'est le Consensus d'Ezulwini, qui s'est lui-même largement inspiré de la fameuse Déclaration de Syrte (Libye) de 1999 qui a instauré l'Union africaine à la place de l'Organisa-

tion de l'Unité africaine.

Pour piloter la PAC, l'Union africaine a constitué un Comité de Dix Chefs d'Etat et de Gouvernement (dont celui du Sénégal), avec le mandat de négocier l'attribution à l'Afrique, d'une part, de deux sièges de membres permanents avec les mêmes droits (y compris le droit de veto), privilèges et devoirs que ceux qui siègent actuellement au CS et, d'autre part, de deux nouveaux sièges de membres non permanents; ce qui devrait augmenter le nombre de membres africains dans cette dernière catégorie de trois à cinq.

Un constat patent, dans ces négociations, est que les visions et les positions prolifèrent et s'affrontent. Au niveau des cinq membres permanents, hormis la France et le Royaume Uni qui, peu ou prou, partagent les mêmes convictions, il n'existe pas, à ce jour, une position commune du "P5" sur, au moins, trois points essentiels de la réforme: la composition in fine de ce "club" restreint, l'usage du veto pour les nouveaux membres permanents et, enfin, l'élargissement de la catégorie des membres non permanents. Cette lacune est d'autant plus rédhibitoire que l'adhésion de ces cinq pays à tout projet de réforme est impérative. Car, même si une révision de la Charte pour réformer le CS était obtenue à l'AG (ce qui est une autre paire de manches), elle ne saurait prospérer sans l'onction de tous les membres permanents. Et comme pour compliquer ces négociations, les groupes d'intérêt (pays partageant les mêmes vues), dont le nombre frôle la dizaine, développent des positions tout aussi différentes les unes que les autres.

Sur un sujet aussi sérieux,

que penser de ces négociations se muant souvent en de véritables joutes enflammées, avec des acteurs aux positions aussi hétérogènes et contrastées? Si non qu'elles sont loin d'être un long fleuve tranquille. Car, force est de reconnaître que, près de trente ans après la résolution 48/26 et vingt-trois ans dans l'ère de ces IGN, session après session, la question de la réforme du CS est examinée au sein de l'organe délibérant des Nations Unies sans avancées majeures.

Sans surprise, pourrait-on ajouter, en raison de causes variées: égoïsmes et calculs des Etats, rivalités tenaces subsistant entre pays de même région géographique, crainte de perte de privilèges par certaines Puissances, mais aussi peur que la réforme soit une aventure menant vers des lendemains néfastes pour la paix et la sécurité internationales.

C'est dans ce contexte complexe que les Ambassadeurs, Représentants permanents des pays du C-10 à New York, en émissaires et mandataires de leurs Dirigeants, s'évertuent, dans un bel esprit de solidarité, à naviguer dans ces eaux troubles de la réforme, en tentant, contre vents et marées, de faire valider la PAC.

À l'ONU, le dernier acte en date sur cet épineux dossier est intervenu le 22 juin 2021 quand l'AG, conformément à une pratique devenue prévisible et rituelle depuis quelques années et comme dans un aveu d'impuissance, a adopté une décision orale renvoyant la question de la réforme du Conseil de sécurité à la 76ème session de l'AG. Une telle décision révèle la grosse difficulté à rapprocher des positions, non seulement disparates, mais difficiles à concilier.

Face à ce mur qui paraît franchissable, il appartient à l'Afrique de regarder froidement la réalité en face, en cernant objectivement les insuffisances dans son approche et en se mettant résolument dans une véritable et vertueuse posture de négociation, sur la base de ses positions certes, mais à l'écoute attentive des autres parties prenantes. Trois pistes de réflexion pourraient être envisagées à cet égard.

La première piste est que le C-10 doit se prononcer clairement sur l'opportunité ou non d'adhérer à des négociations basées sur un texte. Divers pays et groupes d'intérêt l'interpellent régulièrement sur cette approche, non sans pertinence. Car, comment avancer dans des négociations, si elles sont déconnectées d'un texte de base (comme c'est souvent la pratique à l'ONU) et ne se limitent uniquement, à longueur d'années, qu'à l'examen des « questions préjudicielles »? Par ailleurs, la sempiternelle approche soutenue par certains et selon laquelle les discussions préalables n'ont pas atteint la maturation et le niveau critique souhaités ne cache-t-elle pas, en fait, une manière habile de faire l'autruche et d'empêcher, à la longue, l'exécution de cet important projet?

La deuxième piste est de chercher à mettre définitivement fin à l'émiettement de la participation africaine à ces négociations, du fait que certains pays africains sont membres de groupes d'intérêt où les positions défendues sont quelquefois assez éloignées de celles du C-10. Cette pratique porte un sérieux coup à la crédibilité, à l'unité et à la cohésion du Groupe africain à l'ONU, surtout qu'elle a été prohibée par une dé-

cision de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de l'Union africaine.

Enfin, la troisième piste devrait consister en la tenue, au niveau des Chefs d'État et de Gouvernement, de ce que l'on pourrait appeler un bilan d'étape sur la mise en œuvre de la PAC et, plus particulièrement, sur sa promotion par les représentants de l'Afrique à l'ONU. Il serait, dès lors, adéquat de s'interroger, à ce sujet, sur le reproche souvent fait à l'Afrique et selon lequel celle-ci décline à l'ONU, non pas seulement des positions, mais des « exigences » qui ne laissent aucune marge de négociation à ses partenaires. Face à cette critique, il conviendrait de se rappeler que la toute première posture à privilégier dans toute négociation multilatérale, c'est la quête du consensus, voire du compromis. Un dialogue fécond et ouvert doit donc être de mise avec les parties prenantes, d'autant que la PAC a enregistré, surtout ces deux dernières années, une empathie accrue de la part d'un plus grand nombre de pays et de groupes d'intérêt.

En définitive, le bon sens voudrait que nos Dirigeants procèdent à un réexamen de la dynamique de ces négociations et du mandat confié à leurs mandataires à l'ONU, à la lumière des lenteurs et blocages observés dans le traitement de ce dossier. Dans la foulée, des instructions pourraient être renouvelées à leurs plénipotentiaires, en tenant compte des limites objectives et des réelles opportunités de percée décelées dans les négociations, afin de leur permettre de mieux ancrer leur plaidoyer diplomatique dans une démarche constructive, pragmatique, voire évolutive, tenant dû-

ment compte des règles multilatérales de négociation.

Cette introspection semble s'imposer, si l'Afrique tient à démentir tous ces suppôts d'un ordre mondial d'une autre ère qui, cyniquement, cherchent à accréditer l'idée que cette réforme est vouée à demeurer un éternel serpent de mer.

Dans sa quête résolue de la réparation de l'injustice qu'elle a subie, l'Afrique doit alors, avec lucidité et dans l'unité, ménager à nouveau sa monture, car le chemin à parcourir sera long et escarpé. La sagesse et le réalisme le commandent. C'est, assurément, la voie du salut. Voie du salut à l'issue de laquelle notre continent pourrait conforter la Renaissance africaine qui se dessine sous nos yeux et, enfin, célébrer, dans un avenir que nous espérons proche, l'avènement du renouveau du Conseil de sécurité, dans un monde qui, depuis 1945, a fondamentalement et profondément changé de bases. Encore faudrait-il avoir constamment à l'esprit, pour mieux s'armer de patience et de détermination, ce sage proverbe égyptien: « il y a loin de la réforme à la renaissance ». ■

Cheikh Niang

Ambassadeur, Représentant permanent du Sénégal auprès de l'Organisation des Nations Unies - New York

**Les vues exprimées dans cet article sont celles personnelles de l'auteur. Elles ne sauraient être attribuées à une quelconque autre source.*

ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Le multilatéralisme en souffrance ?

Par **ambassadeur Coly SECK**



L'espoir d'un monde meilleur a été à la base de la création de l'Organisation des Nations unies (ONU), le 24 octobre 1945, sur les décombres de la Société des Nations (SDN).

L'ONU sert de cadre d'action à la communauté internationale dans sa courageuse marche vers un monde de paix, plus juste et plus accueillant pour tous. Un cadre d'action où tous les

États doivent participer avec une égale dignité aux délibérations qui les concernent.

Le multilatéralisme est un concept utilisé dans les relations entre États et définit par le La-

rousse comme une « Technique qui privilégie, au niveau des relations internationales, les rapports de chaque pays avec l'ensemble des autres ».

A l'échelle des Nations unies,

Le compromis menant vers le consensus : voilà l'essence du multilatéralisme. Attention ! Le consensus ne veut pas dire que toutes les délégations sont d'accord. Il veut simplement dire qu'aucune délégation ne s'oppose à la décision prise. Il veut surtout dire que, malgré les imperfections d'un texte et les réticences d'une ou de plusieurs délégations sur son contenu, tout le monde accepte de « vivre avec » pour le bien de tous. ».

le multilatéralisme engage tous les Etats membres à faire preuve de compromis en vue de faire face collectivement aux défis qui assaillent l'humanité. A la différence de l'unilatéralisme, qui conduit un Etat à ne s'intéresser qu'à ses intérêts nationaux, le multilatéralisme amène le même Etat à se mettre à la place des autres et à intégrer leurs préoccupations, dans le but de trouver des consensus dynamiques.

La complexité des dossiers du multilatéralisme tient au fait qu'ils sont nombreux, (du climat au commerce en passant par le désarmement et la santé, entres autres) ils sont souvent reliés entre eux et ils engagent tous les États. Le constat général est que le multilatéralisme est au ralenti sur beaucoup de dossiers depuis quelques années. Mais cela ne signifie pas qu'il faut s'en détourner. Bien au contraire. Tant que les États s'assoient et discutent, il y'a lieu d'être optimiste, même si le résultat souhaité se fait désirer, notamment du fait que la volonté politique n'est pas toujours au rendez-vous.

« The absence of political will ». Ces mots sont très souvent répétés dans le multilatéral. Mais la volonté politique ne se décrète pas et les intérêts des États, surtout ceux dits vitaux, ne convergent pas tout le temps et en même

temps. L'art du multilatéralisme est justement de trouver et de combiner les bonnes recettes et formules pour que des Etats, parfois en total désaccord, même sur l'opportunité de discuter d'une question, finissent par s'asseoir ensemble, dialoguer et trouver des solutions ou débuts de solutions aux défis qui interpellent la communauté internationale.

Les diplomates sénégalais sont réputés forts dans ce domaine. L'ambassadeur Amadou Diop dans son livre « Sénégal : repères et grandeurs d'une diplomatie »¹ rappelle qu'il y'a une phrase qui était devenu un rituel dans les instances internationales : « Nous allons demander à la délégation sénégalaise de nous proposer un texte de compromis ». Le compromis menant vers le consensus : voilà l'essence du multilatéralisme. Attention ! Le consensus ne veut pas dire que toutes les délégations sont d'accord. Il veut simplement dire qu'aucune délégation ne s'oppose à la décision prise. Il veut surtout dire que, malgré les imperfections d'un texte et les réticences d'une ou de plusieurs délégations sur son contenu, tout le monde accepte de « vivre avec » pour le bien

de tous.

Dans une instance comme les Nations unies, qui regroupe sur un pied d'égalité 193 États membres, les procédures de négociation sont longues et fastidieuses. Les compromis sont complexes et difficiles à ficeler. On avance à petit pas, surtout, comme c'est souvent le cas de nos jours, quand les États font du « linkage » c'est-à-dire, dans le jargon multilatéral, une liaison entre deux ou plusieurs points. « Nothing is agreed until everything is agreed » aiment à rabâcher certains délégués, signifiant « rien n'est convenu jusqu'à ce que tout soit convenu », bloquant du coup toute avancée même si certains points sont mûrs et prêts à la décision. L'exercice est rude et hasardeux. Pour faire bouger les lignes à New York ou Genève, il faut s'armer de patience et savoir se contenter parfois d'un mince résultat, loin des attentes et de la substance souhaitée.

Les négociations sur la réforme du Conseil de sécurité des Nations unies durent depuis plus de 15 années, la Conférence du désarmement est également bloquée depuis 15 années et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) est en léthargie depuis au moins 20 années. De notre point de vue, une détente sur les questions commerciales pourrait faire un

¹ Amadou DIOP, Sénégal : repères et grandeurs d'une diplomatie, les Éditions sentinelles, 2006, p.57



grand bien au multilatéralisme. En effet, l'OMC est une organisation pivot qui est au cœur de notre quotidien mais qui cristallise énormément de divergences voire de frustrations surtout de la part des pays en développement. La même léthargie constatée à l'OMC existe dans d'autres questions examinées dans les instances multilatérales en fonction de leur sensibilité, délicatesse ou complexité. C'est que les obstacles que constituent les lignes rouges des parties n'offrent pas d'options assez solides pour supporter des ponts susceptibles de mener au consensus voulu. Mais un déclic peut survenir à tout moment à la faveur d'une conjonction de circonstances favorables et d'une certaine volonté politique. L'Accord de Paris sur le climat est là pour nous le rappeler. D'où la nécessité de persévérer et de garder l'espoir d'atteindre un résultat final substantiel sur tous les dossiers aujourd'hui en léthargie ou qui avancent à pas de tortue. Dans le multilatéral, on vit une sorte de dichotomie entre la vitesse qu'on veut atteindre et celle qui s'affiche au compteur, entre le

souhaitable et le réalisable, entre ce qu'il convient de faire ici et maintenant et ce qui est fait en définitive.

Mais c'est ce goût d'inachevé, ce sentiment qu'il y'a encore du chemin à faire, qui justifient les longues nuits blanches des diplomates et l'envie pressante de continuer à guetter cet horizon à la fois si proche et lointain.

C'est ce qui fait que l'ONU est en constante introspection, avec parfois des réformes qui réussissent et d'autres qui piétinent, des dossiers qui arrivent à bon port et d'autres qui subissent les intempéries et les vagues houleuses de cette mer agitée que constituent les relations internationales.

Notre conviction est qu'il ne faut jamais se lasser. Notre conviction est qu'après la nuit qui assombrit et impose une

pause, arrive le jour qui fait luire et permet d'avancer. Nous devons tous continuer de garder foi aux Nations unies, au multilatéralisme et en sa capacité à changer progressivement et positivement le monde. Le système multilatéral actuel n'est certes pas parfait et un effort collectif soutenu est nécessaire pour l'améliorer. Mais il est, sans aucun doute, préférable à un système sans cadre de discussions et donc sans perspectives prévisibles.

Il convient donc de garder à l'esprit que le multilatéralisme est à la fois un processus et un objectif fondamental. En s'y engageant, les Etats conviennent que la poursuite de leurs intérêts vitaux réside dans une coopération dynamique et constructive. Ils comprennent que l'intérêt vital de l'Etat ne saurait se décliner seulement en des bénéfices

Dans le multilatéral, on vit une sorte de dichotomie entre la vitesse qu'on veut atteindre et celle qui s'affiche au compteur, entre le souhaitable et le réalisable, entre ce qu'il convient de faire ici et maintenant et ce qui est fait en définitive.

à récolter dans l'immédiat. Il se projette aussi dans le moyen et le long terme. C'est la raison pour laquelle le multilatéralisme est intrinsèquement lié au consensus.

Les Etats se ralliant ainsi à une décision tout en sachant qu'ils ne gagnent rien sur le champ et qu'ils devront même faire des concessions douloureuses mais avec le sentiment qu'ils ont participé de manière constructive à la réalisation d'une œuvre pour le bien commun de toute l'humanité. C'est pourquoi le consensus est privilégié sur le vote, qui est souvent considéré comme un mode conflictuel de prise de décision, qui désigne des gagnants et des perdants et qui n'incite pas à la coopération, notamment sur des matières qui nécessitent la collaboration de tous. Ces inconvénients du vote justifient la préférence pour le consensus, fondé sur les concessions et les compromis. Aujourd'hui, on constate de plus en plus que les lenteurs rencontrées dans les instances multilatérales amènent souvent des États à tenter de contourner celles-ci en vue de faire avancer certaines questions, notamment à travers des discussions plurilatérales entre parties animées « du même esprit ». Il est ainsi fréquent de voir des discussions plurilatérales se dérouler dans le cadre d'instances multilatérales comme les Nations unies ou l'OMC. L'objectif souvent visé à travers de telles discussions est de poser les bases plurilatérales d'un futur Accord multilatéral. L'inconvénient des discussions plurilatérales réside dans le fait qu'elles s'écartent des principes multilatéraux d'universalité et d'inclusion. Cette démarche peut être utile à certains égards mais elle ne saurait

se substituer au multilatéralisme dont la communauté internationale a besoin pour faire avancer des causes comme la sécurité collective, le commerce mondial juste et équitable, le changement climatique etc....

La clé du succès réside dans le multilatéralisme dont l'esprit est fondé sur la conviction profonde qu'au-delà d'une meilleure régulation et coordination, des solutions basées sur la coopération multilatérale renforcent les valeurs de confiance et de respect mutuel dont dépend un monde plus sûr et plus prospère.

Cet esprit du multilatéralisme apparaît depuis toujours dans la diplomatie sénégalaise et constitue un de ses traits dominants. Lors de la 72ème Session de l'Assemblée générale de l'ONU en Septembre 2017, Son excellence Monsieur le Président de la République du Sénégal, Macky SALL disait ceci : « (...) *En dépit des incertitudes et des difficultés de notre temps, nous devons continuer à avoir foi dans le multilatéralisme. Les générations avant nous ont eu la sagesse de comprendre que l'isolement et l'état de belligérance sont une voie sans issue. Sur les décombres de la guerre, elles ont édifié les fondements de la paix ; mais une paix qui reste toujours une œuvre en construction. Chaque fois que les fondements de cette œuvre vacillent, c'est notre humanité commune qui s'en trouve menacée (...)* ». Quatre années après cet avertissement, alors que le monde est déboussolé par l'infiniment petit qu'est le Covid 19, le Président Macky SALL résume la question ainsi qu'il suit lors de la 76ème session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies, « (...) *le chacun pour soi ne nous*

sortira pas de la pandémie (...) ». Comme on peut donc le constater au fil des développements qui précèdent, le multilatéralisme est notre meilleur allié pour un monde plus sûr et plus prospère. Les intérêts des États sont certes souvent divergents et parfois inconciliables. Mais l'objectif du multilatéralisme est de chercher à concilier ces intérêts divergents ou d'en extraire un dénominateur commun, si petit soit-il, et de s'en contenter en attendant des lendemains meilleurs, faisant ainsi du diplomate un éternel insatisfait, toujours à la quête d'un peu plus de bien être, d'un peu plus de sécurité, d'un peu plus d'espoir : **L'espoir d'un monde meilleur. ■**



Coly SECK

Ambassadeur du Sénégal en Suisse

**Les vues exprimées dans cet article sont celles personnelles de l'auteur. Elles ne sauraient être attribuées à une quelconque autre source.*

SOLIDARITÉ AFRICAINE

De la parole aux actes

Par **Seidik Abba**

A trop tourner le regard vers la solidarité internationale, les Africains semblent en être arrivés à sous-estimer voire oublier l'entraide intra et interafricaine. Les exemples du Rwanda, du Sénégal, du Tchad, notamment, montrent qu'il est encore possible de construire une vraie solidarité interafricaine, levier indispensable pour la résolution des crises qui traversent le continent.

Les critiques africaines sur le déficit de solidarité du reste du monde envers l'Afrique ne pourraient être crédibles et légitimes que si l'Afrique elle-même s'entraider.

Si l'on devait juger le niveau de solidarité interafricaine à l'aune des crises que traverse le continent, on en viendrait vite à établir son caractère embryonnaire voire inexistant. De la Corne de l'Afrique au Sahel, en passant par l'est de la république démocratique du Congo (RDC), le Bassin du Lac Tchad, la Libye et la Somalie, on peut, sans aucune exagération, noter que la solidarité interafricaine n'a pas été à la hauteur des attentes. Sans doute pour différentes raisons.

La charité bien ordonnée

Derrière cette faiblesse, apparaît notre paradigme de la solidarité qui nous a amenés, nous Africains, à considérer que les épreuves et les crises sur le continent appellent d'abord l'aide internationale. Cette posture bien commode nous permet certes de nous soustraire de nos obligations, mais elle risque surtout de

nous déresponsabiliser. L'Afrique, pour ne prendre que cet exemple, n'a pu réunir les 400 millions d'euros indispensables à la mise en place de la force conjointe du G5 Sahel, censée combattre le terrorisme dans la bande sahélienne.

Pendant ce temps, des organisations extra-africaines proposaient de mettre près du tiers de cette somme sur la table. Même scénario pour la force africaine de paix en Somalie dont les soldats sont rémunérés entièrement par l'aide extérieure. Outre l'image négative qu'elle renvoie, cette approche de la solidarité qui met l'extérieur du continent en avant, ouvre une brèche pour l'ingérence dans les affaires africaines suivant le principe bien connu du : « qui paye, commande ».

Signes d'espérance

La solidarité interafricaine n'est pas tant une affaire de moyens que de volonté. Le président sénégalais Macky Sall avait annoncé en février 2021 lors du 7^{ème} Sommet du G5 Sahel à N'Djamena le versement par son pays d'une contribution d'un milliard de FCFA (1,5 million d'euros)

à cette organisation qui regroupe le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad. Le chef de l'Etat sénégalais avait également offert à cette même occasion la participation de son pays au fuseau Ouest de la Force conjointe du G5 Sahel confié aux armées maliennes et mauritaniennes.

Ensemble, ces deux gestes de solidarité constituent une réelle valeur ajoutée dans la lutte contre la menace terroriste au Sahel. Comme Macky Sall, le président rwandais Paul Kagamé avait fait verser une contribution d'un million de dollars au Secrétariat permanent du G5 Sahel basé à Nouakchott. Dans un geste de solidarité avec la Centrafrique et le Mozambique, le président Kagamé avait en outre envoyé des troupes combattre des forces hostiles aux côtés des armées nationales de ces deux pays.

En 2013, le président tchadien feu Idriss Deby avait également envoyé son armée combattre le terrorisme au Mali avant de faire autant deux ans plus tard en dépêchant des troupes au Cameroun, au Niger et au Nigeria pour combattre le groupe djihadiste

nigérian Boko Haram. Dans la Corne de l'Afrique, des soldats burundais, djiboutiens, éthiopiens, kenyans et ougandais se battent pour la paix et la stabilité de la Somalie dans le cadre de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM).

Transformer l'essai

Sans être exhaustifs, ces gestes montrent que l'Afrique peut faire preuve de solidarité interafricaine, quand elle veut. Tout l'enjeu est d'arriver à ce qu'elle le fasse davantage et en permanence. Certains pays du continent disposent d'une industrie militaire qui leur permet de fabriquer des armes, du matériel militaire, des engins blindés voire d'assembler des hélicoptères. D'autres ont des capacités financières importantes tirées de la bonne santé de leurs économies. D'autres encore ont construit un art militaire reconnu mondialement. En mutualisant tout cela, l'Afrique a les moyens d'être en première ligne sur les crises et conflits du continent. D'arriver aux solutions africaines, aux problèmes africains.

Elle a toutes les cartes entre les mains pour mettre en place la Capacité africaine de réaction rapide aux crises (CARIC) annoncée en mai 2013 lors de la célébration du cinquantième de l'Union africaine mais restée lettre morte depuis. La démarche de solidarité interafricaine doit aller bien au-delà des seuls Etats. Il faut aussi l'envisager à travers des passerelles entre les Communautés économiques sous-régionales (CER).

L'ambition commune d'entraide et de solidarité serait de voir demain la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) venir aux côtés de la Communauté économique des

Etats d'Afrique de l'Ouest pour participer à la recherche d'une solution à la crise sahélienne. La CEDEAO pourrait, à son tour, se tenir aux côtés de la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEAC) pour résoudre la crise centrafricaine.

Contribution citoyenne

La solidarité interafricaine agissante et efficace ne saurait être l'apanage des seuls Etats. Les personnes physiques et morales doivent y prendre une part active. On verrait ainsi demain un puissant homme d'affaire nigérian mettre la main à la poche pour aider les victimes éthiopiennes de la crise ; un opération économique ivoirien en vue mettre ses finances au service des déplacés internes nigériens du terrorisme ; un homme d'affaire kényan mobiliser de l'aide pour les civils maliens chassés de leurs terres par des groupes djihadistes.

Dans cet élan de solidarité, même la diaspora africaine ne saurait être oubliée. En effet, des cadres africains vivant hors d'Afrique peuvent apporter leur contribution aux volets développement, humanitaire et reconstruction dans la mise en œuvre des solutions aux crises et épreuves que connaît leur continent.

A sa naissance, l'Union africaine avait choisi d'ériger la diaspora en sixième région du continent, cela lui confère une grande responsabilité. L'Afrique avait été capable de grande démonstration de solidarité pendant les guerres de libération nationale et la lutte contre le régime odieux de l'Apartheid.

Des pays ont servi de base-arrières à des mouvements de libération nationale contre le joug colonial alors que d'autres leur ont fourni des armes et des pas-

ports.

En Afrique australe, les Etats de la ligne de front (limitrophes de l'Afrique du Sud) ont hébergé les forces de l'African National Congress (ANC) pendant les années de lutte contre le régime raciste de Pretoria, soutenu alors par une bonne partie des puissances non africaine

C'est cette Afrique portée par la solidarité interafricaine, cette Afrique qui compte sur elle-même avant de compter sur le reste du monde qu'il faut absolument retrouver. Surtout dans le contexte actuel de nombreuses crises aiguës.

La solidarité interafricaine n'est pas une alternative, c'est la seule option si l'on veut que nos récriminations sur le déficit de solidarité internationale envers le continent soient légitimes et crédibles. ■

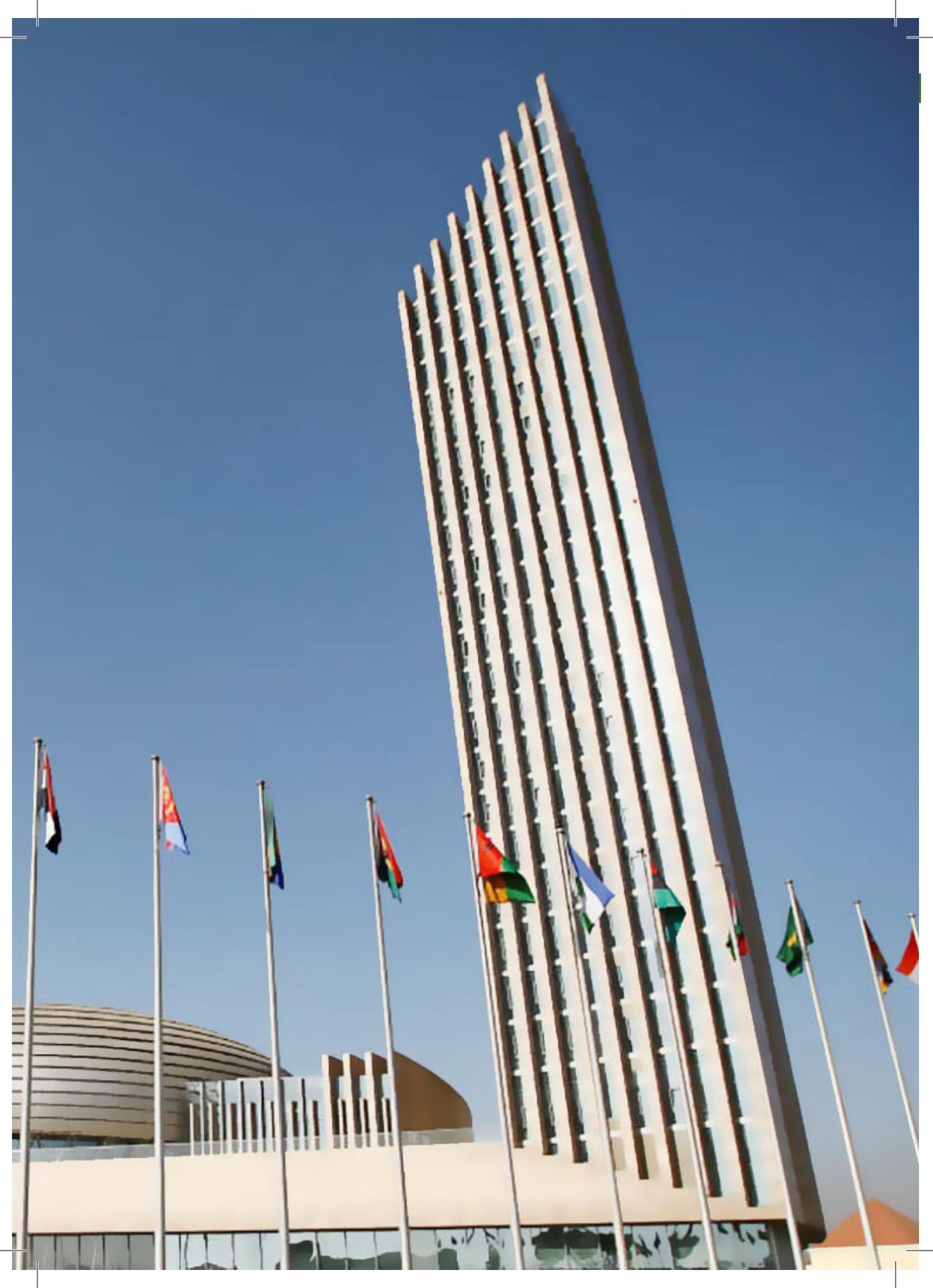


Seidik Abba

Journaliste-Ecrivain et universitaire, Seidik ABBA a été rédacteur en chef central à l'hebdomadaire panafricain Jeune-Afrique et Chef du Bureau parisien de l'Agence panafricaine d'information (PANAPRESS). Ancien chroniqueur et reporter pour Le Monde Afrique, il commente régulièrement l'actualité africaine sur plusieurs médias internationaux, parmi lesquels TV5 Monde, France 24, BBC, La Voix de l'Amérique. Seidik ABBA est par ailleurs chercheur associé à l'Université de Valenciennes (nord de la France) où il a soutenu une thèse de doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication (SIC). Son dernier livre est Pour comprendre de Boko Haram, paru chez L'Harmattan en novembre 2021

Partenariats





AFRICAN CHALLENGES TODAY

By **Ambassador B Qwabe**

Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary of the Republic of South Africa to the Republic of Senegal



As Senegal assumes the Chairship of the African Union in 2022, the Continent finds itself at a crossroads as it is facing a multiplicity of challenges in many fronts that have the potential of forestalling the achievement of the Africa We Want in 2063, if they are not addressed with the urgency they need. As the African Union celebrates its 20th anniversary in 2022, we do so at a time, when there is growing despondency in the organization and Africa at large particularly at the challenging peace and security situation in Africa, as exemplified by the recent coup d'état (coups) on the continent.

From the South, West and to the hinterlands of the Sahel, the African Union's call of silencing the guns in 2020 has become a pipe dream, accompanied by the gradual loss of democratic gains throughout the Continent. As long as Africa remains at war with itself, the Continent will remain under-developed, and unable to take its rightful place in the co-

munity of nations.

The decision by the AU Heads of State in 2020, to extend the implementation of the AU Master Roadmap of Practical Steps for Silencing the Guns in Africa for a period of ten years, from 2021 to 2030, with the important addition of periodic reviews every two years provides Africa with a tool to review whether the instruments we have are appropriate for the conflicts we have to address.

Consequently, the African leaders must be more creative in addressing the root causes of conflict in Africa, which in most instances are caused by the failure to manage diversity within countries. The African Union must engender dialogue within and among Member States as the first weapon to resolving conflict before the resort to arms and violence. Diversity is strength rather than a weakness.

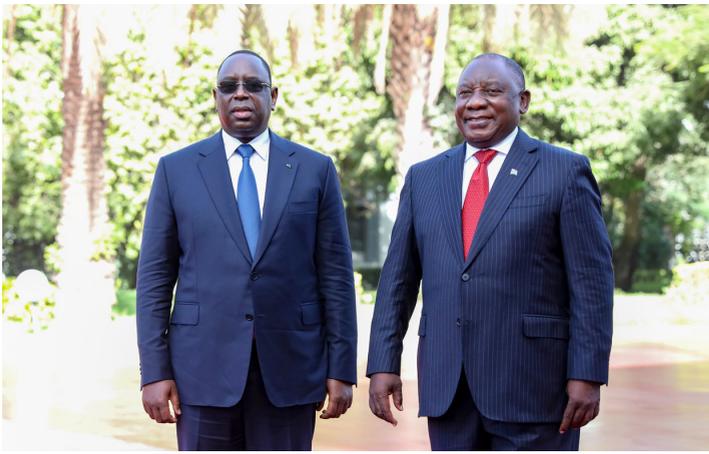
As the AU grapples with these peace and security challenges, Covid-19 continues to mutate with devastating socio-economic consequences on the continent. Thankfully, Africa has already demonstrated the benefits of working together, as a collective, towards addressing COVID-19 by adopting the Africa Joint Continental Strategy for COVID-19.

Working with and through the Africa Centre for Diseases Control (AfCDC) a number of initiatives were put in place under the leadership of President Ramaphosa, as the AU Champion for CO-

VID-19, including the AU Vaccine Acquisition Task Team (AVATT) and the AU's vaccine delivery task team. While these initiatives are laudable, there remains a lot that should be done within the Continent to address vaccine apartheid, hoarding of vaccines and price gouging by the vaccine manufacturers. The Continent must be vocal and united to speak with one voice against this unfair treatment and must be unanimous in its condemnation of this practice.

While we continue to advocate for fairness, the Continent must redouble its efforts of producing vaccines for itself. The efforts that have already been realized in this regard are commendable but are not near enough to addressing the vaccine production gap that confronts us. For example the promulgation of the Pasteur Institute Dakar, as a Covid-19 vaccine manufacturing site, alongside the Biontech and Biovac Institute Vaccines, the World Health Organisation (WHO) mRNA Vaccine Technology Transfer Hub in South Africa as well as SENSYO in Morocco are important in addressing the vaccine shortfall but more is needed. To put in perspective the magnitude of the challenge confronting us, Africa has vaccinated just 10.1 percent of its 1.2 Billion people in comparison with other parts of the world that have mostly vaccinated upwards of 60 percent of their population/s.

Equally important is addressing the negative scapegoating



of the Continent particularly in its transparency in disclosing Covid-19 research results as outlined by the World Health Organization. For an example, when South Africa announced its recent discovery of the Covid-19 variant Omicron, this was used to by some Governments as an excuse to place travel restrictions against it and other Southern African countries. However, Africa stood up to condemn this unhealthy practise of those Governments with President Macky Sall and a host of other African Heads of States pledging their solidarity with us.

As indicated above COVID-19 has also had a negative impact on our economic development as a Continent. It exposed the fragility and vulnerability of the African economies. UNCTAD reports that Africa has collectively seen collectively a -1.4% overall Gross Domestic Product decline and a mammoth -16.7% decline in exports, resulting in revenue losses of up to -5.3%. Therefore the post-Covid-19 economic renewal is critical if the Continent is to avoid the growing threat of social instability leading to high unemployment.

On the other hand, this pandemic has also shown us the importance of working together and in solidarity with each other. Again the Continent can lead here and utilize the African Continental Free Trade Agreement (AfCFTA) to reverse the negative impact the pandemic has had on the Continent. The full implementation

of the AfCFTA can provide the Continent with opportunities for growth and economic diversification, particularly through industrialization and manufacturing. According to the World Bank (2020b), the AfCFTA can increase intra-African exports of agricultural products by 49% by 2035 (compared to 10% without it), whilst also lifting between 30 and 68 million people out of poverty. It can assist African economies who were averaging 6% economic growth before the pandemic to reclaim their pre-pandemic growth and possibly surpass it (UNCTAD). Therefore, Africa has to re-commit to the full implementation of the AfCFTA if has to fend off the headwinds of unemployment and social instability as a result of the negative effects of this pandemic.

Undoubtedly, Covid-19 across the continent has magnified an already dire situation of food insecurity and malnutrition in the Continent. In this regard, the AU theme for 2022 'Building resilience in nutrition on the African continent: Accelerate the human capital, social and economic development' is apt as it enjoins all our people and leaders to utilize our collective wisdom, leadership and policies to eliminate malnutrition and under-nutrition in the Continent. There has been very limited commitment, investment and harmonisation of efforts in addressing this challenge.

While child mortality rates in Africa dropped dramatically from

106 per 1 000 births in 1990 to 51.7 in 2019, under nutrition is still a major cause of child death in Africa (Institute of Security Studies). According to the Institute of Security Studies, the AU can use its 2022 theme to emphasize the importance of linking agricultural production and food security to health and nutrition. This then brings in the challenge of addressing the environmental impact of COVID-19 in a sustainable way while Africa is particularly vulnerable to climate change.

The implementation of Africa's own plan - The African Green Stimulus Programme (AGSP) - will assist in supporting the Continent's recovery from the devastating socio-economic and environmental impacts of the COVID-19 pandemic in a sustainable manner, as well as contribute to the enhancement of Climate Action on the Continent.

South Africa looks forward to handing over the Chairship of the Committee of Heads of State and Government on Climate Change (CAHOSCC) to the Republic of Senegal on the margins of the AU Assembly in Addis Ababa, Ethiopia, and wishes the latter success as it assumes its position as the Coordinator of CAHOSCC for the next two years.

Senegal, as the incoming Chair of the AU, backed by its impressive credentials on democratic governance, religious tolerance, peaceful coexistence and unity, has a lot to offer Africa in terms of managing its diversity and continental stability. HE President Macky Sall is assured of President Ramaphosa's support during his Chairship of the AU and this was conveyed personally to him, when the latter paid a successful Official Visit to Senegal on 07 December 2021. ■

FORUM SUR LA COOPERATION SINO-AFRICAIN

Quand l'Afrique s'éveillera avec la Chine

Par **Mouhamad Rassoul Ndiaye**

Le 21^e siècle s'annonce avec la création de la FOCAC. Cet acronyme est l'incarnation des relations sino-africaines. A ce jour, le Forum pour la Coopération sino-africaine a connu sept rencontres entre les concernés. La dernière en la date du 29 au 30 Novembre 2021 à Dakar marque les 21 années de collaboration entre les parties. Comme rappelé par le ministère des Affaires étrangères chinois : « l'Afrique ne devrait pas être une arène de compétition entre les grands pays, mais une large plateforme de coopération internationale ».

Il est important de rappeler que la FOCAC a pour objectif le renforcement des investissements chinois pour moderniser les pays africains. Dans ce sens, suivant les dires de l'Ambassadeur du Djibouti en Chine, M. Abdallah Abidilahi Miguil, qui estime que ces rapports ne sont que bénéfiques. Comme résultat, dans le domaine des infrastructures, la Chine a réalisé plus de 10.000 Km de chemins de fer et plus de 100.000 km de routes en Afrique. Ces investissements, selon lui, vont favoriser l'intégration entre les communautés africaines, le développement et la rencontre des différentes cultures.

Toutefois, le sommet de Dakar en 2021 a eu un enjeu particulier. Il vient dans un monde bouleversé par la Covid 19 où les Etats ont eu énormément de difficultés à en faire face. C'est pourquoi, la dernière a été axée sur les problématiques sanitaires et agricoles, marquant ainsi une



avancée importante de la Chine sur ces sujets. Elle illustre par ailleurs les relations que cette dernière a créé vis-à-vis des pays africains en particulier sur le plan sanitaire avec la pandémie par l'envoi d'équipes et le financement d'infrastructures, à l'image du Centre africain de contrôle et de surveillance des maladies en Ethiopie à hauteur de 80 millions de dollar.

L'hôte de la dernière FOCAC, le Président Macky Sall, a insisté sur l'union pour amener le continent sur le chemin de la souveraineté pharmaceutique et médicale. Suite à la pandémie de la Covid 19, les pays africains ont senti la nécessité voire l'obligation d'une souveraineté sanitaire qui ne serait que bénéfique pour le Sénégal. Ce qui fait alors toute la pertinence des mots du Président Sall. Le chef de l'Etat sénégalais a insisté sur les opportunités à saisir

avec la Chine pour moderniser l'agriculture et en faire un « facteur d'émergence économique », renforcer l'apprentissage du numérique (l'un des autres axes forts du sommet, surtout dans sa partie économique), développer la capacité industrielle du continent en lui ouvrant le marché chinois et, objectif placé sous le double signe des Nouvelles routes de la soie voulues par la Chine et de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) récemment créée, renforcer encore la construction de nouvelles infrastructures.

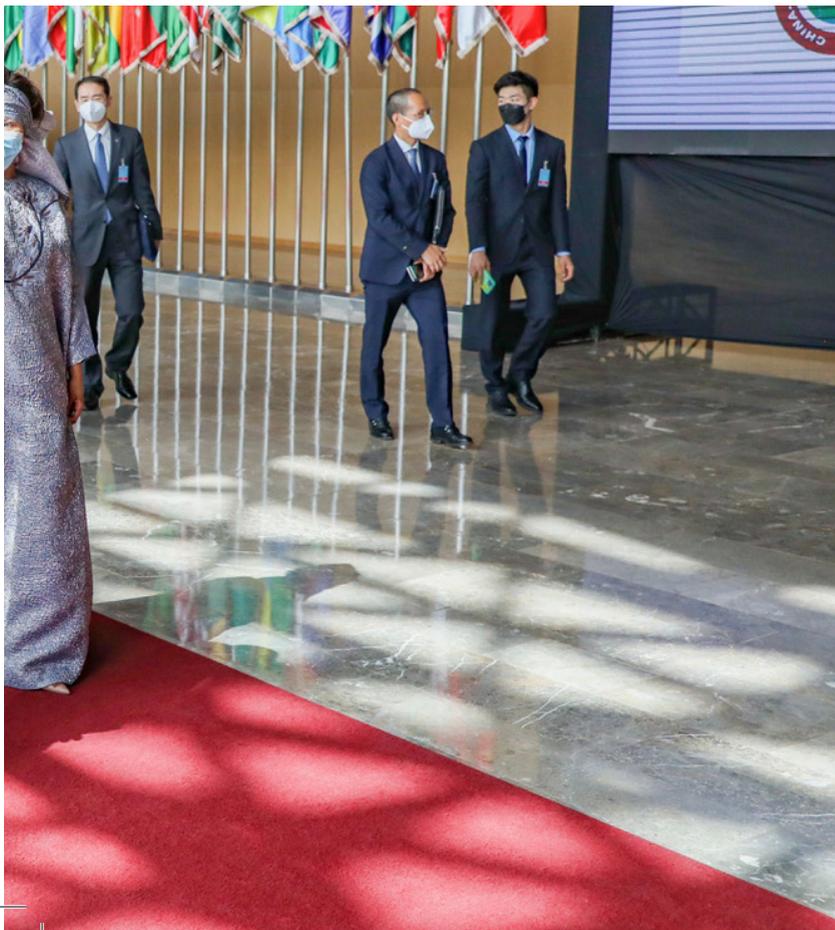
Les Présidents africains n'ont pas été que consommateurs durant ce sommet. Ils ont su montrer avec tact et intelligence, la place de choix que l'Afrique a aujourd'hui sur les scènes géopolitique et géoéconomiques mondiales. L'homologue congolais du Président Macky

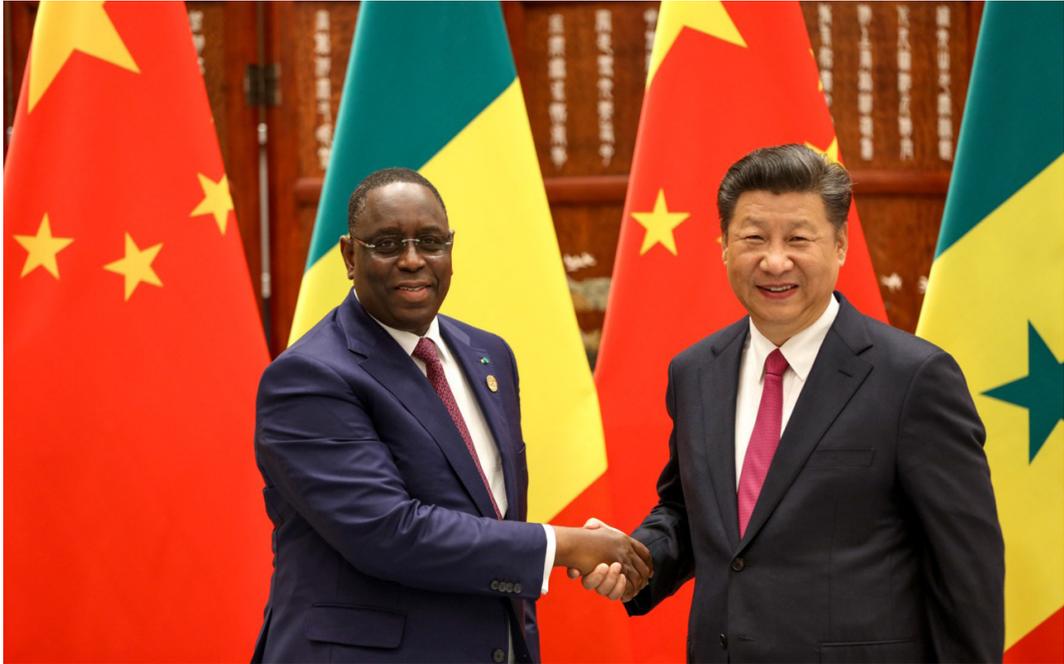
Sall, Félix Tshisekedi, après avoir remercié la Chine pour son aide fidèle, estime et préconise que les conditions du partenariat et l'architecture de ce forum gagneraient à être rectifiés, afin notamment d'ouvrir plus largement le marché chinois aux produits africains.

Dans cet élan, l'intervention ne trahit pas celles de ses paires également. Selon lui, la Chine doit coopérer avec à l'Afrique « avec le respect qui sied ». C'est-à-dire à accentuer encore son effort en matière de construction d'infrastructures, de transfert de technologie et de rééquilibrage des échanges commerciaux.

Comme pour leur répondre, ont été annoncé par Xi Jinping des mesures phares. Il propose donc de mettre en place des programmes concrets touchant des domaines stratégiques. Xi Jinping place la lutte contre le Covid au premier plan, annonçant la livraison d'un milliard de doses de vaccins à l'Afrique, dont 600 millions sous forme de don et 400 millions « sous d'autres formes ». Dans le but de justifier que la Focac est un excellent moyen de coopération, ont été annoncés des projets majeurs. Il s'agit des projets en faveur du développement de l'agriculture et de la réduction de la pauvreté, la promotion des échanges commerciaux via des « corridors verts » pour exporter des produits africains vers la Chine et atteindre un volume de 300 milliards de dollars en trois ans, un encouragement des entreprises privées chinoises à investir sur le continent.

Dans un cadre plus pratique, ont été fait mention des projets concrets de soutien à l'innovation numérique, au développement vert, à la rénovation des écoles, des échanges culturels un festival du cinéma africain en Chine et





des festivals du cinéma chinois en Afrique, en particulier et une collaboration renforcée sur le maintien de la paix et la sécurité sont également au programme, souvent accompagnés d'enveloppes se chiffrant en milliards de dollars.

La technologie a été parmi les points les plus importants des discussions du Focac de cette année, en termes de développement, de transfert d'expertise, d'infrastructures³⁵, ainsi que les questions de cybergouvernance et de cybersécurité des données, alors que la Chine a adopté, le 20 août, une loi sur la protection des données personnelles, entrée en vigueur le premier novembre de la même année.

Par contre sur l'engagement financier, Pékin a été circonspect cette fois. En effet, la Chine a engagé 60 milliards de dollars pour 2015 et 2018, mais les responsables chinois ont peu dit sur le montant qui sera engagé

lors du sommet. Il est plausible de croire que le montant à engager ne sera pas aussi élevé que les précédents si on prend en compte la chute des prêts des banques politiques officielles de la Chine. Cependant, le pays de Mao n'a pas intérêt à revoir ce montant à la baisse ni à le maintenir au même niveau des précédents, eu égard au retour américain sur le continent, via les deux initiatives « Prosper Africa Initiative » et la « B3W Initiative ». Enfin, la question de la soutenabilité de la dette chinoise envers les pays africains n'est pas à l'ordre du jour, mais restera d'une importance vitale.

Des domaines de coopération plus traditionnels, comme les ressources naturelles, l'agriculture, la santé sont certes cruciaux, mais, lors du Focac 2021 l'assistance numérique et technologique et l'initiative BRI (Belt and Road, littéralement ceinture et route) ont dominé les offres et discussions.

Durant 20 ans de coopération

Chine-Afrique, des projets concrets ont vu le jour. Toutefois, à l'avenir, les États africains devraient renforcer leur « pouvoir de négociation »⁴¹ et de tirer parti de la position avantageuse et compétitive dans laquelle le Focac a placé le continent depuis son lancement en 2000. Sachant que le succès de ce forum a suscité de nombreuses initiatives similaires entre des pays africains et des partenaires aussi divers que les États-Unis, la Russie, l'Inde, l'Union européenne, la France, la Turquie et l'Indonésie. ■



Mouhamad Rassoul NDIAYE

Analyste junior des questions de paix et de sécurité

Ecrire, Dire, Écouter, Comprendre, Converser, Agir

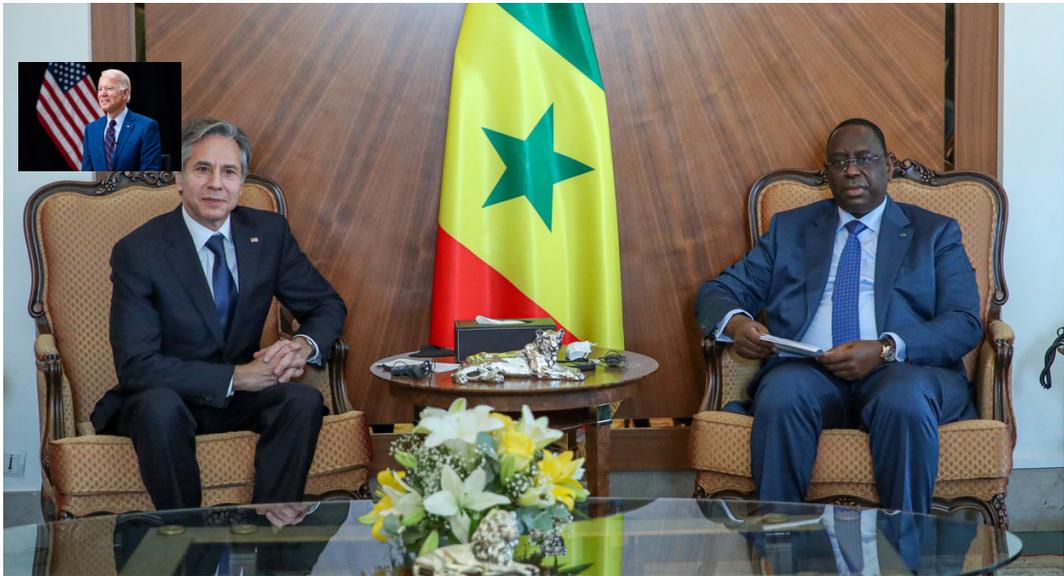
LA REVUE DE DAKAR

www.larevuededakar.com

VISITE DU SOUS-SECRÉTAIRE D'ÉTAT AMÉRICAIN

Biden remet l'axe USA-Afrique

Le secrétaire d'État américain Antony Blinken a effectué une tournée très remarquée sur le continent africain. Le Nigeria, le Kenya et le Sénégal ont eu le privilège de le recevoir.



Antony Blinken lors de sa visite au Sénégal

Cette tournée suit la dynamique de la politique de Joe Biden selon le Dr Bakary Samb, Directeur du Timbuktu Institute-African Center for Peace Studies. En fait, le programme de campagne de Biden était « *America is back* », signifiant le retour d'une Amérique qui montre sa vitalité, économique et politique, une Amérique passionnée par la scène internationale. Donc l'Amérique est de retour,

mais dans quel contexte ? Il y a trois choses qui interviennent. La montée continue, fulgurante même, de la puissance chinoise qui prend une place de choix sur le plan des relations internationales, y compris en Afrique. Il y a aussi un moment où l'allié naturel des États-Unis, qui était et est toujours la France, se trouve dans une période assez complexe aujourd'hui au niveau du Sahel. Il y a un effet transversal, le retour

de l'Amérique pour renforcer l'axe atlantique, dans un contexte que j'appellerais les retrouvailles « des enfants de Victoria » : le Royaume Uni, les États-Unis, et l'Australie.

En Afrique, les États-Unis sont sur un terrain concurrentiel. La percée de la Chine sur le continent est loin d'être une bonne nouvelle pour Washington. Le retour de la Russie et l'avancée en sous-marin de la Turquie rendent le terrain beaucoup plus complexe.

Aussi le chef de la diplomatie américaine a présenté la valeur ajoutée du partenariat avec son pays. « Notre approche sera durable, transparente et axée sur les valeurs », a-t-il ajouté.

Terminant sa visite au pays de la Teranga, Antony Blinken a fait la promotion des infrastructures construites par les Etats Unis. Pas que, le développement durable, l'émancipation des femmes et les droits de l'homme ont aussi été à l'ordre du jour. Il pense que les accords d'infrastructure conclus par d'autres pays peuvent être opaques, coercitifs, accablent les pays d'une dette ingérable, sont destructeurs pour l'environnement et ne profitent pas toujours aux personnes qui y vivent. Avant d'ajouter « Nous ferons les choses différemment ».

Cette visite également au Sénégal n'est pas fortuite. Le Sénégal, sous l'égide de Macky Sall, va porter la tête de la Conférence des Chefs d'État de l'Union Africaine pour la période 2022-2023, en remplacement de Félix Tshisekedi de la République démocratique du Congo.

En vue de l'exécution de la relation sénégal-américaine, en terre sénégalaise, les deux pays ont signé quatre projets à financer par Washington dans les domaines des infrastructures routières et la sécurité publique.

Un financement de près d'un milliard de dollars US (581,4 milliards de francs CFA) sera octroyé par les Etats-Unis à l'Etat du Sénégal, pour la réalisation de ces projets, en vertu de ce protocole d'accord.

L'accord a été signé par des responsables du Cubic Transportation System, du groupe ABD, de Bechtel et de Motorola Solutions, pour les Etats-Unis, à l'occasion de la visite à Dakar du secrétaire

d'Etat américain, Antony Blinken.

Les directeurs généraux de l'Agence des travaux et de gestion des routes, et du Conseil exécutif des transports urbains de Dakar ont signé l'accord du côté sénégalais, en présence d'Amadou Hott, ministre sénégalais de l'Economie, du Plan et de la Coopération, et du secrétaire d'Etat américain, actuellement en visite au Sénégal au cours de laquelle il a été reçu en audience par le Chef de l'Etat Macky Sall, et eu des entretiens également avec homologue sénégalais Aissata Tall Sall.

Ce protocole d'accord d'un montant de près de 1 milliard de dollars devrait permettre à l'Agence des travaux et de gestion des routes de construire un système de gestion du trafic routier. Les ouvrages prévus serviront à « réduire les embouteillages et à améliorer la sécurité sur les routes du Sénégal », selon un document distribué à la presse lors de la signature de l'accord bilatéral. Le financement américain ira à la construction de plusieurs ponts, à Ziguinchor et Tobor (sud du pays), en vue de la constitution d'un corridor commercial entre le Sénégal et les pays voisins.

Le groupe ABD, spécialisé dans le développement des infrastructures en Afrique, va former et employer de jeunes Sénégalais, qui vont occuper au moins 30% des emplois offerts lors de la construction des ponts, selon le chef de la diplomatie américaine, qui s'est réjoui de la présence de plus de 50 entreprises américaines au Sénégal.

Le protocole d'accord signé à Dakar concerne aussi la future autoroute qui va relier Dakar à Saint-Louis (nord), un segment d'une autre autoroute, entre Dakar et Rosso, à la frontière du Sé-

négal avec la Mauritanie.

Ce projet routier est une priorité absolue pour le gouvernement du Sénégal, car il fournira un accès meilleur, plus sûr et plus rapide à Saint Louis, une région appelée à devenir un carrefour des activités agricoles et de l'industrie pétrolière et gazière du Sénégal. Saint-Louis va également faciliter les échanges commerciaux du Sénégal avec l'Afrique du Nord, soulignent les deux parties. Quant au contrat signé par Motorola Solutions et le Sénégal, il servira à construire un réseau national de communications.

Cette visite d'Antony Blinken au Sénégal, selon le Pr Mamadou Diouf, renvoie à l'histoire des choix faits par les présidents américains pour visiter l'Afrique en général ils se rendent dans les pays anglophones, c'est le Kenya à l'Est, le Nigéria et le Ghana à l'Ouest, le Sénégal est vu souvent comme le pays qui représente la francophonie. Et en plus de cette représentation des francophones, c'est aussi le Sahel, même si le Sénégal ne fait pas partie du G5 Sahel. Le Sénégal reste une des têtes de pont d'un Sahel en crise. Donc dans une certaine mesure c'est cela qui est important. La deuxième chose qui est importante et il va falloir regarder attentivement c'est l'engagement américain de revitaliser la démocratie.

Dakar est la dernière étape d'une tournée africaine qui a conduit M. Blinken au Kenya et au Nigeria. Lors de son séjour au Sénégal, le responsable américain a visité l'Institut Pasteur de Dakar, qui espère commencer à produire des vaccins Covid-19 avec l'aide des États-Unis l'année prochaine. ■

MRN

SOMMET AFRIQUE-UNION EUROPEENNE

Un New deal avec l'Afrique

Les Sommets de chefs d'État et de gouvernement ont traditionnellement lieu tous les trois ans, en Afrique et en Europe, en alternance. Ces sommets examinent les progrès réalisés dans la mise en œuvre des engagements et fournissent des orientations politiques pour les travaux futurs. Les relations entre les deux continents à savoir l'Europe et l'Afrique se matérialisent à travers ces sommets et rencontres dans le but de solidifier les rapports amicaux et de promotion du développement économique mutuel. Ces rencontres se font par le biais de leurs instances dirigeantes : l'Union africaine et l'Union européenne.

Depuis le Caire, en Egypte, en l'an 2000, Cinq sommets ont eu lieu avec des recommandations et actes posés dont l'objet est la facilitation des relations afro-européennes. Le 5e Sommet Union africaine-Union européenne s'est tenu le 29 et 30 novembre à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Le thème central était « Investir dans la jeunesse pour un avenir durable ». Lors de ce Sommet, les chefs d'État et de gouvernement africains et européens ont rencontré le président du Conseil européen, le président de la Commission européenne, le président de l'Union africaine et le président de la Commission de l'Union africaine.

En ce qui concerne le 6^e Sommet Union africaine - Union européenne des 17 et 18 février, Paris accueillait une conférence préparatoire sur les relations



commerciales euro-africaines. Dans un contexte sanitaire inédit, l'UE compte optimiser la décélération d'une Chine centrée sur sa stratégie interne « zéro Covid » pour renforcer ses liens avec l'Afrique. Le continent courtisé de toutes parts réclame aujourd'hui des bases plus

équitables dans ses relations avec Bruxelles.

Dans ses discours, le Président français Emmanuel Macron, pense à refonder un New Deal, économique et financier avec l'Afrique, notamment pour « aller au bout de cette solidarité à l'égard des Africains, en rappelant

qu'entre 2020 et 2025, il y a 300 milliards d'euros de besoins de financement pour les économies africaines, car elles ont des conséquences économiques et financières de la Covid 19 à gérer.

Il poursuit en arguant que

Le prochain sommet UE-UA sera le théâtre de discussions et d'échanges autour des thèmes suivants :

- la riposte face à la pandémie de COVID-19 et la relance après celle-ci

des compétences

Dans les faits, le sommet organisé à Bruxelles par Charles Michel réunira les dirigeants des Vingt-Sept et ceux des 55 membres de l'UA en présentiel, si les conditions sanitaires le permettent. Il devrait aider à définir les priorités clés pour les années à venir et pourrait fournir les orientations stratégiques et politiques pour les relations entre les deux continents. Des investissements devraient être annoncés lors de ce sommet. L'UE et l'UA veulent renforcer leur partenariat dans la réponse à la pandémie de Covid-19 et la relance économique.

Ces rencontres relèvent d'une importance capitale non seulement en raison de la position stratégique de l'Afrique sur la scène géopolitique mondiale mais encore les investissements de l'UE permettent d'asseoir des bases de développement. L'UE reste le premier partenaire multilatéral (les échanges commerciaux entre l'UE et l'Afrique ont augmenté de 20 % entre 2016 et 2020 pour atteindre 225 milliards d'euros), mais au niveau bilatéral, la Chine campe toujours la première place du classement (son volume commercial avec l'Afrique atteignait à lui-seul, 167,8 milliards de dollars de janvier à novembre 2020, selon le ministère chinois du Commerce). Cependant, aujourd'hui le vent tourne sur le continent qui est très prisé par les Puissances mondiales. ■

MRN

l'Europe doit dans les instances internationales porter une stratégie commune avec l'Afrique, pour permettre cette solidarité. En outre il exhorte à réactualiser ce mécanisme d'investissement solidaire à l'égard du continent africain.

- le renforcement de la résilience
- l'investissement dans les transitions écologique et numérique
- la paix, la sécurité et la gouvernance mondiale
- les migrations et la mobilité
- l'éducation, la science, la technologie et le renforcement

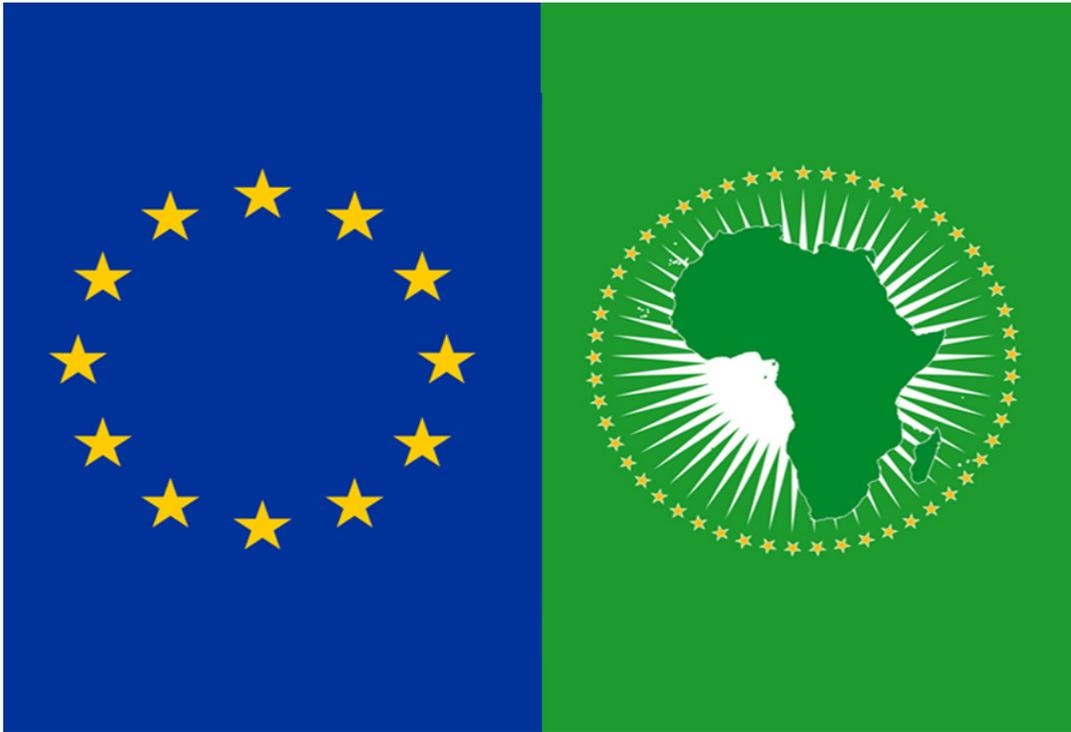


POINT DE VUE

« TRAVAILLER ENSEMBLE, RESTAURER LA CONFIANCE MONDIALE »

Une mission pour les présidences sénégalaise de l'UA et française de l'UE

par Joël RUET



L'idée même d'une gouvernance multilatérale doublée d'un esprit progressiste et d'une vision libérale des sociétés permet de développer la confiance, créer de nouvelles ressources, assurer leur stabilité et leur durabilité ; l'Afrique et l'Europe peuvent porter ce flambeau.

A lors que la traditionnelle saison des vœux pour une « bonne » année 2022 n'est pas même refermée, le monde bruit de mauvais augures. Au plan sécuritaire et stratégique, ceux-ci n'épargnent aucun continent. Au plan économique, il plane une

ombre de volatilité et de sombres prévisions sur tous les types de marchés, des biens alimentaires aux taux directeurs de la finance publique. Autant dire que voilà des temps où, moins que jamais la ligne de plus grande pente ne saurait nous bercer, des temps où

l'imagination, la juste ambition sont convoquées, où les hommes et les continents doivent, plus que jamais, se parler.

Les tendances, négatives, à la division, ont été amorcées depuis quelques années, sans doute était-ce là la source du motto du Forum

de Davos dont l'édition virtuelle (en attendant celle présenteielle de mai 2022) vient de se clore, quand il plaçait ses travaux de cette année sous l'égide du thème « Working Together, Restoring Trust » - travailler ensemble, restaurer la confiance. Or ce début de 2022 semble inaugurer en bien des endroits du globe et bien des sujets, une division qui s'approfondit.

Faut-il alors remiser nos vœux, se résigner, attendre le fétiche des vœux de ... 2023 pour l'action progressiste et, en attendant, limiter les dégâts, se protéger, mettre en place des stratégies nationales, sinon de repli, du moins de sécurisation tous azimuts ?

Cette frilosité serait mauvaise conseillère dans un monde engagé dans des transitions multiples, risque totalement et identiquement partagé par de jeunes nations entrant dans l'émergence et par celles aux moyennes d'âge plus chenuées condamnées à la transformation de leurs modèles mais appuyées elles aussi par une jeunesse créative, mobilisée.

Ces deux jeunesses sont demandeuses de réformes, de modernisations inclusives, pour elles-mêmes, pour leurs sociétés, pour la planète ; si le baromètre de confiance varie d'un pays à l'autre, la liste des priorités et des objectifs est aujourd'hui commune ; il n'y a plus de sociétés d'aisance vs des sociétés en développement, mais des sociétés en transformations dans un monde commun, les sondages d'opinion en attestent.

L'Afrique en mouvement participe en plein à cette évolution, la CEDEAO et le Sénégal en particulier ; la communauté internationale ne s'y trompe pas, qui aujourd'hui fait de manière

croissante el chemin de Dakar, certes pour communiquer ses vues -mais vues parfois édulcorées ainsi les Etats-Unis ne « demandent pas à l'Afrique de choisir entre eux et la Chine » alors que c'est nettement moins ouvert dans leur relation à l'UE- mais aussi à l'écoute.

Témoignage de ce balais les récents Forum de la Coopération sino-africaine, dont Macky Sall assurait la co-présidence à côté de son homologue chinois Xi Jinping, qui s'est tenu à Dakar les 28, 29 et 30 novembre 2021 après avoir reçu, les 21 et 22 du même mois, le Secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken, venu prudemment préparer les choses ; mais parmi les visiteurs de Dakar on a aussi pu compter début décembre les Français Florence Parly ministre des armées et Jean-Yves Le Drian ministre des affaires étrangères, lors de la 7e édition du Forum Paix et Sécurité.

Ce qui ressort de commun de ces trois événements est un rapide mûrissement de la relation du monde à l'Afrique émergente, fondée sur une assise renouvelée de la position de l'Afrique au monde : les principes humains de l'équité et de l'accès aux chances doivent gouverner les échanges, en être l'objectif ultime ; mais, et une fois les principes de sociétés acceptés comme relevant de la l'esprit national, les principes directeurs de ces échanges en est la structure économique mondiale, qui de plus en plus devient objet commun de débat, et cible d'une co-gouvernance -finies les demandes au sein de ce systèmes, exit la question de l'aide ce sont les règles que l'on veut discuter-, sain passage de la morale à la technique, et au profit d'un dialogue bi-directionnel.

Ceci s'incarne en un thème : la réforme de la gouvernance économique mondiale pour plus de justice et d'équité à l'endroit de l'Afrique, pour une place agissante pour cette Afrique en mouvement. Un argentier tel le FMI, les bailleurs (Banque mondiale, Banque Africaine de Développement, Agence Française de Développement...) ont dès le 18 mai 2021, à l'invitation de l'Élysée et avec la préparation en grande proximité avec le Sénégal, mis en place un sommet pour le financement innovant de l'économie africaine.

Le Président Macky Sall, identifie, dans cette perspective, six domaines prioritaires :

l'assouplissement des règles de l'OCDE pour les prêts crédits export et l'allongement des maturités pour le financement des infrastructures de développement;
la correction de la perception du risque d'investissement en Afrique, surévalué et loin de la réalité;

L'enjeu de ces deux mesures peut être lu comme une volonté ferme de sortir du modèle ancien et de de sortir par le haut de la tyrannie de la dette asymétrique et de l'aide,

la promotion des financements mixtes, combinant fonds concessionnels et financements commerciaux;

l'allègement et la simplification des procédures d'instruction de financement des projets dans le respect des règles de transparence;

Ces enjeux ont trait à la modernisation et sont en phase avec les évolutions de la finance projet mondiale, la finance verte incluse,

la conduite d'une transition énergétique juste et équitable selon le principe de la responsa-

bilité commune mais différenciée;

l'amélioration des règles du système fiscal international afin que l'impôt soit payé là où la richesse est créée.

Ici le positionnement démontre que l'Afrique peut et veut jouer son rôle plein et entier dans la réalisation des biens publics mondiaux ; or ceux-ci se financent, par définition, par l'impôt. Si le mot n'est pas prononcé dans le discours, il transparait : il s'agit de souveraineté économique (premier double pilier) bien fondée (second diptyque) et responsable (troisième pôle).

On ne peut pas ignorer que cette souveraineté bien fondée responsable est, au niveau stratégique, exactement ce qu'une partie croissante de l'Europe et de l'Union Européenne souhaite pour elle-même, fatiguée par une tension croissante entre États-Unis et Chine, mais aussi excédée par une obsession croissante réciproque de l'une envers l'autre et leur incapacité croissante à parler à l'Europe -ou à l'Afrique- en dehors de leur rivalité : le 'nous ne vous demandons pas de choisir' n'est qu'une version édulcorée de l'injonction de choisir faite à l'Europe.

Que l'une des parties désigne une 'autonomie stratégique' quitte à l'exemplifier ensuite et que l'autre liste des attendus sans les nommer est affaire de forme, mais le fond renvoie à des dynamiques compatibles, car cohérentes entre elles, d'ouverture au monde croissante mais sous conditionnalité de nécessaire satisfaction de ses objectifs propres.

En cette période clôture des vœux, il convient donc de remarquer que l'Union Européenne,

sous la double impulsion de son Parlement et de sa Commission, depuis deux ans, veut un positionnement de plus en plus précis sur un nombre de points incluant aussi le commerce, le financement, la fiscalité au service de la transformation ; faut souhaiter bon vent à ces deux positionnements.

Il faut surtout leur souhaiter de se rencontrer, et ceci est non seulement possible mais annoncé : ce sera le Sommet UA-UE des 17 et 18 février ; or, la France vient de prendre la présidence tournante de l'UE pour 6 mois début janvier, et le Sénégal va lors du Sommet d'Addis Abeba des 5 et 6 février inaugurer sa présidence de l'UA pour un an.

Les objectifs de la présidence française de l'UE, présentés à Bruxelles par Emmanuel Macron porte également sur trois grands axes : une Europe plus souveraine, un nouveau modèle européen de croissance, une Europe plus humaine. Dans le détail ces points sont compatibles avec le programme transformateur africain porté par son homologue Macky Sall et sur le point d'être portés à l'UA.

Pour conclure ces vœux, donc, si aucune année ne saurait certes être bonne pour tous, le monde semble cependant avoir oublié qu'il n'est pas un gâteau à se partager, que l'idée même d'une gouvernance multilatérale doublée d'un esprit progressiste et d'une vision libérale des sociétés permet de développer la confiance, créer de nouvelles ressources, assurer leur stabilité et leur durabilité, mais l'Afrique et l'Europe peuvent porter ce flambeau, les présidences simultanées de deux pays qui se connaissent intimement, de la Teranga et de

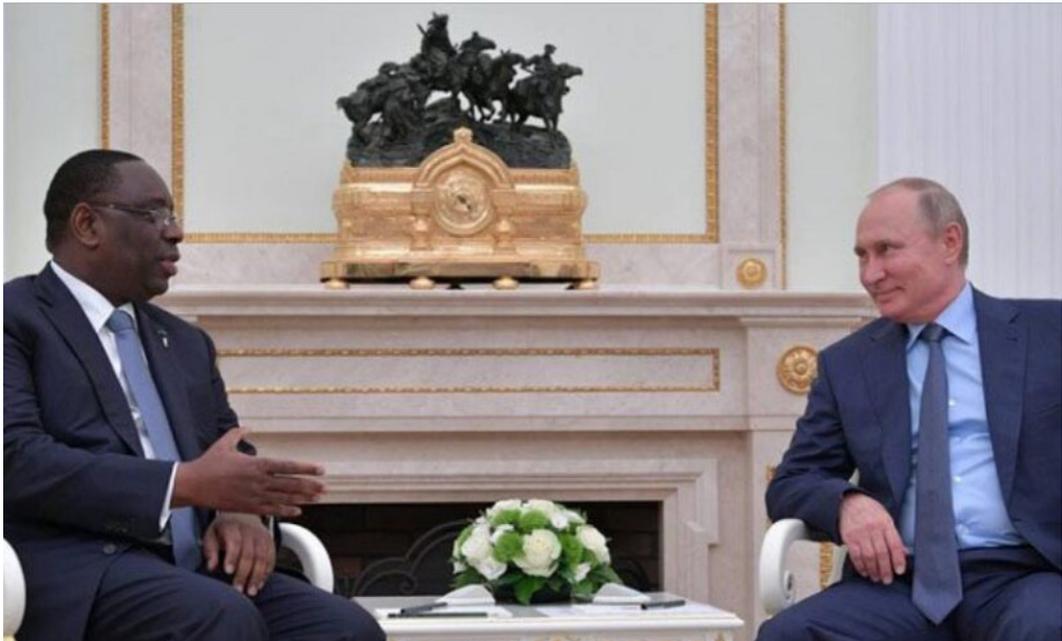
l'Universel, peuvent faire que, même si la mondialisation n'a jamais été parfaite, on se souvienne que les chiffres malgré tout abondent sur ses dividendes globaux, allant de la lutte contre la pauvreté à la diminution globale des conflits, que malgré tout on ait en tête en commun que la bataille se gagne par les idées et l'enthousiasme : les tendances qualitatives étaient jusqu'à peu perceptibles de la possible mise en place d'une gestion commune d'épineux problèmes comme le climat, au niveau mondial, et pourtant chaque année fait avancée la mise en œuvre d'objectifs dont l'ambition s'approfondit ; que sur ce modèle fleurisse un nouvel espoir : que l'employabilité de la jeunesse, une jeunesse qui de part et d'autres des deux continents n'a jamais été aussi formée qu'aujourd'hui, devienne un nouveau bien commun, et le travail ne s'arrêtera certes pas en février, car 2022 marque aussi l'année du Forum mondial de l'eau accueilli par Dakar, du Sommet de la « COP désertification » en Afrique de l'Ouest en mai à Abidjan et de la COP27 du climat, « COP africaine » au Caire en novembre 2022. La France comme le Sénégal soutiendront ces événements, espérons que ce travail en commun restaure la confiance. ■



Joël RUET

Economiste, il est Président du Think Tank Bridge Tank. M. RUET est auteur de *Des capitalismes non alignés*, Raison d'agir, 2016.

SOMMET RUSSIE-AFRIQUE



Grace à ses potentiels socioéconomiques et démographique, l'Afrique reste aujourd'hui le collaborateur de choix des acteurs internationaux. Parmi ces acteurs, la Russie se veut être coopérant important. Depuis quelques années, le retour de la Russie sur le continent africain attire l'attention et fait couler beaucoup d'encre.

Un tournant géostratégique

Grâce à ses potentiels socioéconomiques et démographique, l'Afrique reste aujourd'hui le collaborateur de choix des acteurs internationaux. Parmi ces acteurs, la Russie se veut être coopérant important. Depuis quelques années, le retour de la Russie sur le continent africain attire l'attention et fait couler beaucoup d'encre. L'accroissement de cet intérêt a commencé avec la tenue du premier sommet Russie-Afrique, à Sochi, en octobre 2019. Le deuxième sommet, prévu pour 2022, contribue à renforcer l'hypothèse du repositionnement de la Russie sur le continent. S'agit-il d'un véritable tournant géostratégique ? Ou peut-on plutôt soupçonner des recompositions tactiques en quête de marchés d'exportation d'armement ou d'exploitation de minerais rares ?

Comme rappelé par le Président russe, Vladimir Poutine, « la Russie et l'Afrique sont liées par des liens traditionnellement amicaux. Notre pays a constamment soutenu les mouvements de libération nationale des peuples d'Afrique, nous avons apporté une contribution significative à la formation de jeunes États et au développement de leurs économies, ainsi qu'à la constitution de forces armées prêtes au combat... Je tiens à souligner que le développement des relations avec les pays africains et les organisations régionales fait partie des priorités de la politique étrangère russe. Les États africains gagnent avec confiance en poids politique et économique, s'affirmant comme l'un des piliers importants de

l'ordre mondial multipolaire¹. »

Moscou et l'Afrique ont déjà entretenu par le passé, au moment de la Guerre froide, des relations d'influence très fortes. Après une longue période de retrait successive à la chute de l'Union soviétique et la fin de la guerre froide, les Russes développent une politique de retour sur le continent africain. Point d'orgue de cette politique, une réplique contre les « forums sur la coopération sino-africaine » qui ont permis à Pékin de devenir le premier partenaire du continent, des discussions sur des thèmes allant des « technologies nucléaires au service du développement de l'Afrique » aux « minerais africains au profit des peuples d'Afrique ».

Ce sommet de 2022 sera donc l'occasion pour la Russie de le démontrer qu'il a les intérêts africains à cœur. Dans un contexte de tensions exacerbées avec les pays occidentaux, le sommet de 2022 sera aussi l'occasion pour la Russie, après son grand retour au Moyen-Orient à la faveur de ses succès syriens, de montrer qu'elle est une puissance d'influence mondiale.

La Russie n'est plus un « nain » économique en Afrique. Ses échanges commerciaux avec le continent ont franchi, en 2018, le seuil des 20 milliards de dollars, chiffres certes inférieurs à ceux de la Chine (204 milliards) ou de la France (51,3 milliards d'euros) mais comparables à ceux du Brésil ou de la Turquie. Les entreprises russes sont très présentes dans le secteur extractif. Alrosa a signé d'importants contrats relatifs à la production de diamants en Angola

et, récemment, au Zimbabwe² ; Severstal détient des mines d'or au Burkina Faso et en Guinée, pays où RUSAL – qui y est implanté depuis le milieu des années 2000, produit 60 % de sa bauxite et où il a récemment recruté l'ancien ambassadeur russe à Conakry. Paradoxalement, le secteur hydrocarbures, vecteur traditionnel de la diplomatie économique du Kremlin a jusqu'à présent eu du mal à percer en Afrique : les projets de Gazprom en Algérie sont modestes et ceux en Libye sont gelés depuis le début de la guerre civile en 2011 ; Lukoil est certes présent dans plusieurs pays du golfe de Guinée (Cameroun, Ghana, Côte d'Ivoire notamment) et en Égypte, mais l'Afrique ne représente que 0,31 % de sa production actuelle ; la donne pourrait cependant changer si les accords signés en août 2019 par Rosneft avec le Mozambique pays dans lequel le patron du groupe, Igor Setchine, avait servi comme interprète militaire dans les années 1980 dans la prospection gazière offshore devaient se concrétiser³. Dans ce contexte, la Russie cherche à diversifier la structure de ses échanges avec l'Afrique en privilégiant les secteurs de haute technologie. Elle se positionne notamment sur le marché des lancements de satellites pour le compte de l'Angola en 2017 mais aussi de la Tunisie à partir de 2020. Dans le domaine du nucléaire civil, Rosatom outre

¹ <https://africa-rus.com/fr/about>

² <https://www.reuters.com/article/us-russia-zimbabwe-alrosa/russias-alrosa-returns-to-diamond-exploration-in-zimbabwe-idUSKCN1P824Y>

³ <https://www.jeuneafrique.com/781445/economie/guinee-alexandre-bregadze-ex-diplomate-devenu-ambassadeur-du-geant-de-laluminium-rusal>



la construction de réacteurs et l'achat d'actifs miniers a multiplié les accords avec des pays primo-accédants sur la mise en place de filières, par exemple en Zambie, au Soudan ou au Rwanda, avec lequel les contacts bilatéraux se sont intensifiés depuis la visite du président Kagame à Moscou en juin 2018. Le fournisseur russe de solutions de sécurité informatique Kaspersky Lab a inauguré en mai 2019 un bureau de représentation à Kigali, à partir duquel il espère développer sa présence en Afrique orientale. Ces éléments illustrent de facto l'importante place que la Russie a aujourd'hui en Afrique en raison, bien sûr, de ses coopérations, collaborations avec les Etats de ce dit continent.

De surcroît, le volet sécuritaire de la politique russe en Afrique est, depuis 2014, prioritaire voire prépondérant. Ainsi, au cours des cinq dernières années, la Russie a signé des accords avec une vingtaine de pays, les plus récents concernant le Mali (juin 2019), le Congo (mai 2019) et Madagascar (octobre 2018). Ils prévoient généralement la formation d'officiers à Moscou, la livraison de matériels militaires neufs et/ou la maintenance d'équipements déjà en dotation, des exercices communs, la lutte

contre le terrorisme et la piraterie maritime, ces composantes variant en fonction de la situation des différents pays. En revanche, l'ouverture de bases militaires permanentes en Afrique ne semble pas à l'ordre du jour, pour des raisons tant financières que d'utilité opérationnelle. D'après le SIPRI, la Russie a livré, entre 2000 et 2015, pour 15 milliards de dollars d'armes à l'Afrique⁴, des chiffres qui ne reflètent pas les derniers contrats égyptiens ni ceux conclus récemment avec la Guinée équatoriale par exemple.

Les questions sahéliennes seront notamment au centre des débats lors du Sommet Russie Afrique de 2021 notamment le cas du présumé déploiement des troupes de la Société Militaire Privée Wagner au Sahel, plus principalement au Mali. Il faut toutefois souligner que depuis Septembre 2021, les rumeurs sur un éventuel contrat entre Wagner et les autorités maliennes ont donné lieu à des prises de

position radicales. La France et l'Allemagne se sont opposées avec véhémence à cette alliance, de même que d'autres pays, comme les États-Unis, qui dominent militairement les dispositifs d'intervention au Sahel à travers, notamment, l'opération Barkhane et la Minusma.

En 2019, avant la rencontre de Sotchi, Poutine déplorait la façon dont « certains pays occidentaux ont recouru à la pression, à l'intimidation et au chantage contre des gouvernements souverains africains ». Le président de Russie dénonçait par ailleurs l'utilisation « de telles méthodes pour tenter de se redonner une influence et une domination perdues dans leurs anciennes colonies sous une nouvelle forme et ainsi pouvoir en tirer le maximum de profits en exploitant le continent ».

Au moment où la France perd effectivement de son influence sur le continent africain, la Russie a une vraie carte à jouer. Si bien que le président Poutine a demandé à son représentant spécial sur l'Afrique et le Moyen-Orient, Mikhail Bogdanov, de préparer activement le sommet Russie-Afrique qui se déroulera en 2022 qui est vivement attendu. ■

⁴ Evgueni Korendiassov, *Rossia nastoupaet na rynki vooroujenii i voennoi tekhniki v Afrike* [La Russie à l'offensive sur les marchés des armements et des équipements militaires d'Afrique], RSMD, 11 mai 2017. Consultable à l'adresse suivante : <https://russiancouncil.ru/analytics-and-comments/analytics/rossiya-nastoupaet-na-rynki-vooruzheniy-i-voennoy-tekhniki-v-afrike/>

SOMMET TURQUIE- AFRIQUE

L'offensive diplomatique de l'ex-empire ottoman

102 ministres et 16 présidents ont été reçus par leur homologue turc Recep Tayyip Erdogan. Cette rencontre marque le 3^e Sommet Turquie- Afrique. Dans son discours le Président turc pense qu'il est injuste que le continent africain, avec ses 1,3 milliard d'habitants, ne soit pas représenté au Conseil de Sécurité de l'ONU. Par-là, il se présente comme étant un défenseur des droits du continent noir. Cette déclaration chaleureusement accueillie par les dirigeants africains témoigne de la relation que la Turquie entretient avec l'Afrique.

Au terme de cette réunion qui s'est tenue le 18 septembre dernier, le président Recep Tayyip Erdogan a promis d'envoyer 15 millions de doses de vaccins anti-Covid en Afrique, laissée pour compte dans la distribution mondiale malgré l'apparition et l'identification pour la première fois du nouveau variant Omicron en Afrique du Sud et au Botswana. Les chercheurs turcs ont développé leur propre vaccin, le «Turkovac», et déposé une demande d'approbation d'urgence. Ce vaccin sera partagé avec l'Afrique dès que l'étape sera franchie, a promis le président. Au cours de la semaine écoulée, le nombre d'infections au coronavirus a augmenté de 57 % sur le continent, l'Afrique du Sud étant le pays le plus tou-



ché.

Au-delà du vaccin, ce sommet s'est conclu à une promesse de forte hausse du volume des échanges entre les parties concernées. Erdogan a par ailleurs exprimé le souhait de renforcer les échanges avec l'Afrique dans un grand nombre de domaines, dont la santé, la défense, l'énergie, l'agriculture et les technologies. «Le potentiel réel entre nous va bien au-delà de nos objectifs actuels», a-t-il insisté.

En clôturant le sommet, il a annoncé l'ouverture prochaine de nouvelles ambassades de Turquie en Afrique, afin de porter leur nombre total à 49 représentations contre 43 actuellement sur les 55 pays que compte l'Union africaine. Ankara possède également 38 bureaux commerciaux, a-t-il souligné.

En deux décennies, le volume d'échanges entre la Turquie et l'Afrique est passé de 5,4 milliards de dollars à 25,3 milliards

en 2020. Sur les seuls onze premiers mois de 2021, il a atteint 30 milliards de dollars, a précisé le chef de l'État, qui vise un objectif de 75 milliards pour l'avenir.

Le Président est donc sur tous les fronts. Ces six dernières années, Recep Tayyip Erdoğan,

du commerce, le point fort des gouvernements d'Erdoğan. La spécificité du commerce turc avec les Etats africains, c'est qu'il se base sur un marché local. D'un côté, les gains sont minimes mais moins risqués. De l'autre, les paiements sont perçus en marchés vierges. De plus, les

Nail Olpak, la Turquie vise des marchés au Maroc et en Ethiopie aussi. Parmi les 146 conseils d'affaires du DEIK, une quarantaine est installée en Afrique. L'Etat turc promeut l'investissement en Afrique et appuie ses hommes d'affaires nationaux à l'étranger.

Un nouveau sommet est prévu en 2024 suite au mémorandum d'accord signé pour la période 2022-2026, dont l'AFP a obtenu copie, prévoit également de «renforcer la collaboration» avec l'Afrique dans cinq domaines principaux : outre le commerce et les investissements, la «paix, sécurité et gouvernance» ; l'éducation, les jeunes et le «développement des femmes» ; le «développement des infrastructures et de l'agriculture» ; et la «promotion des systèmes de santé résilients». En matière de défense, la Turquie dispose déjà d'une base militaire en Somalie et pousse son avantage avec ses ventes de drones : le modèle TB2 de la société privée Bayraktar dirigée par un des gendres du président – est le plus demandé après ses succès vantés ces dernières années en Libye et en Azerbaïdjan. Le Maroc et la Tunisie ont pris livraison de leurs premiers drones de combat turcs en septembre et l'Angola a récemment exprimé son intérêt pour ces aéronefs sans pilote lors de la visite du président Erdoğan sur place en octobre.

Il est attendu de ce sommet de donner une nouvelle dynamique au partenariat stratégique entre la Turquie et les pays du continent et d'établir des actions encadrées pour un développement du continent. ■

MRN

le président turc, a visité dix pays africains, et pas pour y faire du tourisme. Désormais, la présence turque en Afrique va bien au-delà de celle de l'Empire ottoman, argument souvent utilisé pour légitimer l'action d'Ankara sur le continent. Son point fort réside dans le fait qu'il n'empiète jamais la souveraineté des Etats africains.

Par ailleurs, un volet de l'influence turque en Afrique est beaucoup moins subtil. Il s'agit

compagnies turques, infrastructures, agricoles, militaires et autres, engagent une main d'œuvre africaine. Ainsi, la Turquie entre sur les marchés traditionnellement convoités par la Chine en faisant négocier les entreprises publiques des pays africains. C'était notamment le cas pour le secteur des textiles en RDC, ou dans la construction au Kenya. Selon le président du Conseil turc des relations économiques extérieures (DEIK),





A close-up photograph of Macky SALL, a man with glasses, wearing a dark blue suit jacket, a white shirt, and a blue tie. He is looking towards the right. A gold watch is visible on his left wrist. The background is blurred, showing what appears to be a computer monitor.

Macky SALL

**L'ALBUM
INTERNATIONAL**



Président Sall et Erdogan - Sommet Turquie-Afrique



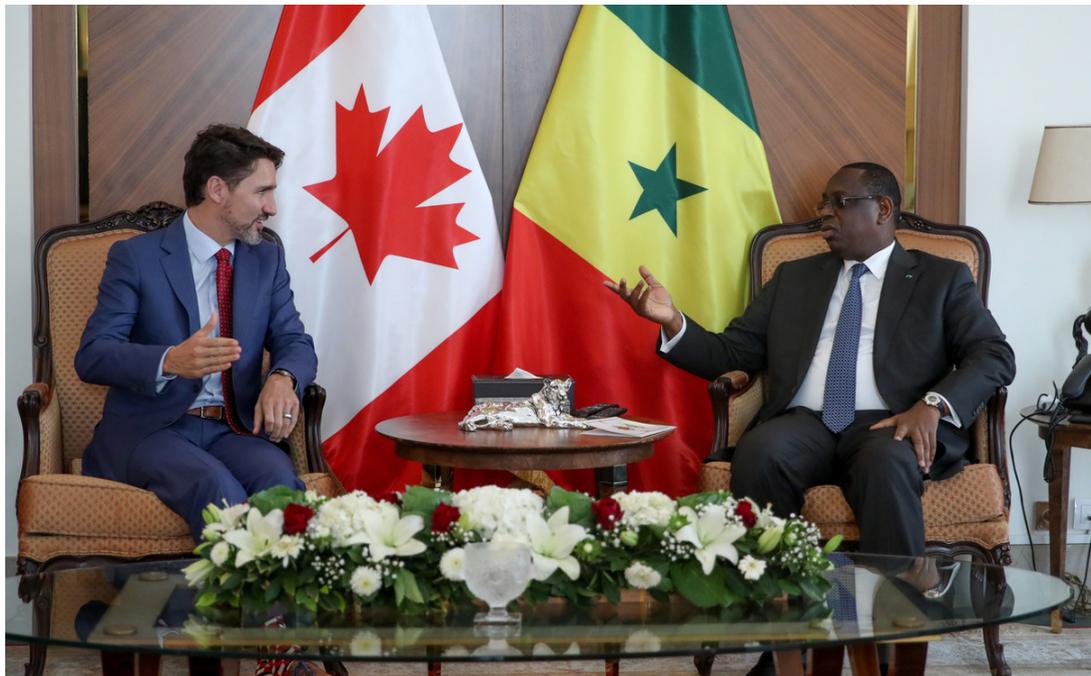
Ouverture 56ème Séssion ordinaire de la CEDEAO



Président Sall et la Chancelière Allemande Me Angela Merkel



Visite Officielle du Secrétaire d'Etat Américain, Antony Blinken au Sénégal



Visite Officielle du Premier Ministre du Canada Justin Trudeau



Lancement de l'Appel de ChristChurch au Palais de l'Elysée Paris



India Africa Forum Summit - New Delhi Octobre 2015



Rencontre avec Me Christine Lagarde au siège du FMI



Ouverture du Sommet du G20 d'Osaka



Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Economique et Monétaire Ouest africaine (UEMOA)

10 avril 2017 à Abidjan,



CIO Buenos Aires - Le Sénégal va abriter les jeux olympiques de la jeunesse e 2022.



Le Président Macky SALL participe à Berlin au sommet "Compact with Africa" sur le partenariat avec l'Afrique.



Le Président Macky Sall et le Premier Ministre pakistanais Nawaz Sharif Visite officielle à Islamabad au Pakistan



Rencontre entre le Président Macky SALL et le premier ministre Boris JOHNSON lors du UK-Africa Investment Summit | London, 20 January 2020

Ecrire, Dire, Écouter, Comprendre, Converser, Agir

LA REVUE DE DAKAR

www.larevuededakar.com

